

**Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Installations culturelles, installations sportives et installations de loisirs

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'installations culturelles, d'installations sportives et d'installations de loisirs de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'installations	Surface (mètres cubes)	Surface (hectares)
> Bâtiments			
a. Arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	<input type="text"/> C2B01201	<input type="text"/> C2B01205	
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	<input type="text"/> C2B01131	<input type="text"/> C2B01206	
c. Centres de curling	<input type="text"/> C2B01132	<input type="text"/> C2B01207	
d. Piscines intérieures	<input type="text"/> C2B01202	<input type="text"/> C2B01208	
e. Centres sportifs multifonctionnels	<input type="text"/> C2B01203	<input type="text"/> C2B01209	
f. Galeries d'art	<input type="text"/> C2B01112	<input type="text"/> C2B01210	
g. Bibliothèques	<input type="text"/> C2B01113	<input type="text"/> C2B01211	
h. Musées et archives	<input type="text"/> C2B01114	<input type="text"/> C2B01212	
i. Théâtres pour les arts de la scène	<input type="text"/> C2B01115	<input type="text"/> C2B01213	
j. Installations culturelles autochtones	<input type="text"/> C2B01130	<input type="text"/> C2B01214	
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	<input type="text"/> C2B01116	<input type="text"/> C2B01215	
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	<input type="text"/> C2B01204	<input type="text"/> C2B01216	

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Nombre d'installations	Surface (mètres cubes)	Surface (hectares)
➤ Installations extérieures			
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels	<input type="text"/> C2B01217		<input type="text"/> C2B01219
n. Autres installations sportives extérieures	<input type="text"/> C2B01218		<input type="text"/> C2B01220
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes	<input type="text"/> C2B01139		<input type="text"/> C2B01221

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

2. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks relatifs aux équipements culturels, aux équipements sportifs et aux équipements de loisirs dans les installations déclarées à la question 1?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Nombre

➤ **Installations de glace**

- a. Patinoires intérieures

C2B013201

- b. Patinoires extérieures

C2B013202

➤ **Installations aquatiques**

- c. Piscines intérieures, 50 mètres ou plus

C2B013203

- d. Piscines intérieures, moins de 50 mètres

C2B013204

- e. Piscines extérieures, 50 mètres et plus

C2B013205

- f. Piscines extérieures, moins de 50 mètres

C2B013206

- g. Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires

C2B013207

➤ **Autres installations**

- h. Gymnases intérieurs

C2B013208

- i. Terrains de raquette intérieurs

C2B013209

- j. Pistes de marche et de jogging intérieures

C2B013210

- k. Aires de conditionnement physique intérieures

p. ex. les salles de musculation ou d'aérobic

C2B013211

- l. Terrains intérieurs

p. ex. les surfaces gazonnées multifonctionnelles

C2B013212

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Nombre
m. Terrains de jeux extérieurs	<input data-bbox="1330 403 1530 451" type="text"/> <small>C2B013213</small>
n. Terrains de raquette extérieurs	<input data-bbox="1330 508 1530 557" type="text"/> <small>C2B013214</small>
o. Terrains de balle	<input data-bbox="1330 614 1530 663" type="text"/> <small>C2B013215</small>
p. Terrains de sports rectangulaires (gazon naturel)	<input data-bbox="1330 720 1530 768" type="text"/> <small>C2B013216</small>
q. Terrains de sports en gazon artificiel	<input data-bbox="1330 825 1530 874" type="text"/> <small>C2B013217</small>

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. Indiquez ci-dessous la répartition de l'inventaire des stocks d'installations culturelles, d'installations sportives et d'installations de loisirs selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Bâtiments						
a. Arénas intérieurs (à l' exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	<input type="text"/> C2C05001	<input type="text"/> C2C05101	<input type="text"/> C2C05301	<input type="text"/> C2C05401	<input type="text"/> C2C05501	<input type="text"/> C2C05601
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	<input type="text"/> C2C05031	<input type="text"/> C2C05131	<input type="text"/> C2C04831	<input type="text"/> C2C04431	<input type="text"/> C2C04531	<input type="text"/> C2C04631
c. Centres de curling	<input type="text"/> C2C05032	<input type="text"/> C2C05132	<input type="text"/> C2C04932	<input type="text"/> C2C04432	<input type="text"/> C2C04532	<input type="text"/> C2C04632
d. Piscines intérieures	<input type="text"/> C2C05002	<input type="text"/> C2C05102	<input type="text"/> C2C05302	<input type="text"/> C2C05402	<input type="text"/> C2C05502	<input type="text"/> C2C05602
e. Centres sportifs multifonctionnels	<input type="text"/> C2C05003	<input type="text"/> C2C05103	<input type="text"/> C2C05303	<input type="text"/> C2C05403	<input type="text"/> C2C05503	<input type="text"/> C2C05603
f. Galeries d'art	<input type="text"/> C2C05012	<input type="text"/> C2C05112	<input type="text"/> C2C04312	<input type="text"/> C2C04412	<input type="text"/> C2C04512	<input type="text"/> C2C04612
g. Bibliothèques	<input type="text"/> C2C05013	<input type="text"/> C2C05113	<input type="text"/> C2C04313	<input type="text"/> C2C04413	<input type="text"/> C2C04513	<input type="text"/> C2C04613
h. Musées et archives	<input type="text"/> C2C05014	<input type="text"/> C2C05114	<input type="text"/> C2C04314	<input type="text"/> C2C04414	<input type="text"/> C2C4514	<input type="text"/> C2C04614
i. Théâtres pour les arts de la scène	<input type="text"/> C2C05015	<input type="text"/> C2C05115	<input type="text"/> C2C04315	<input type="text"/> C2C04415	<input type="text"/> C2C04515	<input type="text"/> C2C04615
j. Installations culturelles autochtones	<input type="text"/> C2C05030	<input type="text"/> C2C05130	<input type="text"/> C2C04330	<input type="text"/> C2C04430	<input type="text"/> C2C04530	<input type="text"/> C2C04630

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	<input type="text"/> C2C05016	<input type="text"/> C2C05116	<input type="text"/> C2C04316	<input type="text"/> C2C04416	<input type="text"/> C2C04516	<input type="text"/> C2C04616
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	<input type="text"/> C2C05004	<input type="text"/> C2C05104	<input type="text"/> C2C05304	<input type="text"/> C2C05404	<input type="text"/> C2C05504	<input type="text"/> C2C05604
➤ Installations extérieures						
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	<input type="text"/> C2C05008	<input type="text"/> C2C05108	<input type="text"/> C2C05308	<input type="text"/> C2C05408	<input type="text"/> C2C05508	<input type="text"/> C2C05608
n. Autres installations sportives extérieures	<input type="text"/> C2C05009	<input type="text"/> C2C05109	<input type="text"/> C2C05309	<input type="text"/> C2C05409	<input type="text"/> C2C05509	<input type="text"/> C2C05609
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	<input type="text"/> C2C05039	<input type="text"/> C2C05139	<input type="text"/> C2C04339	<input type="text"/> C2C04439	<input type="text"/> C2C04539	<input type="text"/> C2C04639

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Bâtiments

a. Arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	% C2F07145	% C2F07245	% C2F07345	% C2F07445	% C2F07545	% C2F07645
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	% C2F07131	% C2F07231	% C2F07331	% C2F07431	% C2F07531	% C2F07631
c. Centres de curling	% C2F07132	% C2F07232	% C2F07332	% C2F07432	% C2F07532	% C2F07632
d. Piscines intérieures	% C2F07146	% C2F07246	% C2F07346	% C2F07446	% C2F07546	% C2F07646
e. Centres sportifs multifonctionnels	% C2F07147	% C2F07247	% C2F07347	% C2F07447	% C2F07547	% C2F07647
f. Galeries d'art	% C2F07112	% C2F07212	% C2F07312	% C2F07412	% C2F07512	% C2F07612
g. Bibliothèques	% C2F07113	% C2F07213	% C2F07313	% C2F07413	% C2F07513	% C2F07613
h. Musées et archives	% C2F07114	% C2F07214	% C2F07314	% C2F07414	% C2F07514	% C2F07614
i. Théâtres pour les arts de la scène	% C2F07115	% C2F07215	% C2F07315	% C2F07415	% C2F07515	% C2F07615
j. Installations culturelles autochtones	% C2F07130	% C2F07230	% C2F07330	% C2F07430	% C2F07530	% C2F07630

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	% C2F07116	% C2F07216	% C2F07316	% C2F07416	% C2F07516	% C2F07616
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	% C2F07144	% C2F07244	% C2F07344	% C2F07444	% C2F07544	% C2F07644
➤ Installations extérieures						
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	% C2F07148	% C2F07248	% C2F07348	% C2F07448	% C2F07548	% C2F07648
n. Autres installations sportives extérieures	% C2F07149	% C2F07249	% C2F07349	% C2F07449	% C2F07549	% C2F07649
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	% C2F07139	% C2F07239	% C2F07339	% C2F07439	% C2F07539	% C2F07639

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Au **31 décembre 2022**, quel était votre inventaire des stocks d'installations culturelles, d'installations sportives et d'installations de loisirs qui étaient accessibles?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
a. Installations de glace	<input type="text"/> C2G13201
b. Installations aquatiques	<input type="text"/> C2G13202
c. Installations d'art et de culture	<input type="text"/> C2G13204
d. Installations multifonctionnelles	<input type="text"/> C2G13206
e. Autres installations	<input type="text"/> C2G13205

6. Au **31 décembre 2022**, quelle était la distance maximale que devaient parcourir les résidents de votre municipalité pour accéder aux installations suivantes?

	Kilomètres
a. Installations de glace	<input type="text"/> C2G13101
b. Installations aquatiques	<input type="text"/> C2G13102
c. Installations d'art et de culture	<input type="text"/> C2G13104
d. Installations multifonctionnelles	<input type="text"/> C2G13106
e. Autres installations	<input type="text"/> C2G13105

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

7. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les installations culturelles, les installations sportives et les installations de loisirs que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Bâtiments			
a. Arénas intérieurs (à l' exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	000 \$ C2H14147	000 \$ C2H14247	000 \$ C2H14347
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	000 \$ C2H14131	000 \$ C2H14231	000 \$ C2H14331
c. Centres de curling	000 \$ C2H14132	000 \$ C2H14232	000 \$ C2H14332
d. Piscines intérieures	000 \$ C2H14148	000 \$ C2H14248	000 \$ C2H14348
e. Centres sportifs multifonctionnels	000 \$ C2H14149	000 \$ C2H14249	000 \$ C2H14349
f. Galeries d'art	000 \$ C2H14112	000 \$ C2H14212	000 \$ C2H14312
g. Bibliothèques	000 \$ C2H14113	000 \$ C2H14213	000 \$ C2H14313
h. Musées et archives	000 \$ C2H14114	000 \$ C2H14214	000 \$ C2H14314
i. Théâtres pour les arts de la scène	000 \$ C2H14115	000 \$ C2H14215	000 \$ C2H14315
j. Installations culturelles autochtones	000 \$ C2H14130	000 \$ C2H14230	000 \$ C2H14330
k. Centres communautaires Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	000 \$ C2H14116	000 \$ C2H14216	000 \$ C2H14316
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	000 \$ C2H14144	000 \$ C2H14244	000 \$ C2H14344
Total des bâtiments culturels, des bâtiments sportifs et des bâtiments de loisirs	000 \$ C2H14145	000 \$ C2H14245	000 \$ C2H14345

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
> Installations extérieures			
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	[redacted] 000 \$ C2H14151	[redacted] 000 \$ C2H14251	[redacted] 000 \$ C2H14351
n. Autres installations sportives extérieures	[redacted] 000 \$ C2H14150	[redacted] 000 \$ C2H14250	[redacted] 000 \$ C2H14350
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	[redacted] 000 \$ C2H14139	[redacted] 000 \$ C2H14239	[redacted] 000 \$ C2H14339
Total des installations culturelles, des installations sportives et des installations de loisirs extérieures	[redacted] 000 \$ C2H14146	[redacted] 000 \$ C2H14246	[redacted] 000 \$ C2H14346

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

8. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouvelles installations culturelles, installations sportives et installations de loisirs dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ Bâtiments

a. Arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)

C2H16245

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)

C2H16145

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus) acquis en **2022**

b. Arénas intérieurs

Salles de spectacle (1 000 places ou plus).

C2H16231

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'arénas intérieurs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des arénas intérieurs

C2H16131

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'arénas intérieurs acquis en **2022**

c. Centres de curling

C2H16232

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de centres de curling acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des centres de curling

C2H16132

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de centres de curling acquis en **2022**

d. Piscines intérieures

C2H16246

- Oui** - nouveaux actifs de piscines intérieures acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des piscines intérieures

C2H16146

- Non** - aucun nouvel actif de piscines intérieures acquis en **2022**

e. Centres sportifs multifonctionnels

C2H16249

- Oui** - nouveaux actifs de centres sportifs multifonctionnels acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des centres sportifs multifonctionnels

C2H16149

- Non** - aucun nouvel actif de centres sportifs multifonctionnels acquis en **2022**

f. Galeries d'art

C2H16212

- Oui** - nouveaux actifs de galeries d'art acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des galeries d'art

C2H16112

- Non** - aucun nouvel actif de galeries d'art acquis en **2022**

g. Bibliothèques

C2H16213

- Oui** - nouveaux actifs de bibliothèques acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des bibliothèques

C2H16113

- Non** - aucun nouvel actif de bibliothèques acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

h. Musées et archives

C2H16214

- Oui** - nouveaux actifs de musées et archives acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des musées et archives

C2H16114

- Non** - aucun nouvel actif de musées et archives acquis en **2022**

i. Théâtres pour les arts de la scène

C2H16215

- Oui** - nouveaux actifs de théâtres pour les arts de la scène acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des théâtres pour les arts de la scène

C2H16115

- Non** - aucun nouvel actif de théâtres pour les arts de la scène acquis en **2022**

j. Installations culturelles autochtones

C2H16230

- Oui** - nouveaux actifs d'installations culturelles autochtones acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations culturelles autochtones

C2H16130

- Non** - aucun nouvel actif d'installations culturelles autochtones acquis en **2022**

k. Centres communautaires

Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.

C2H16216

- Oui** - nouveaux actifs de centres communautaires acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des centres communautaires

C2H16116

- Non** - aucun nouvel actif de centres communautaires acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

I. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs

C2H16244

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations multifonctionnelles, non classées ailleurs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations multifonctionnelles, non classées ailleurs

C2H16144

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations multifonctionnelles, non classées ailleurs acquis en **2022**

➤ Installations extérieurs

m. Parcs

p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels

C2H16247

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de parcs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des parcs

C2H16147

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de parcs acquis en **2022**

n. Autres installations sportives extérieures

C2H16248

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autres installations sportives extérieures acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autres installations sportives extérieures

C2H16148

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autres installations sportives extérieures acquis en **2022**

o. Aires spécialisées extérieures

p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes

C2H16239

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'aires spécialisées extérieures acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des aires spécialisées extérieures

C2H16139

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'aires spécialisées extérieures acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

9. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12309

1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11309

2 Non

➤ À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13309

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 10.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les installations culturelles, les installations sportives et les installations de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14309

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 11.** En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les installations culturelles, les installations sportives et les installations de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01009

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR PAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 12.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, les installations sportives et les installations de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00309

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 13.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, les installations sportives et les installations de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00209

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Bâtiments

Include les arénas intérieurs, les centres de curling, les piscines intérieures, les centres sportifs multifonctionnels, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées et archives, les théâtres pour les arts de la scène, les installations culturelles autochtones, les centres communautaires (incluant les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes), et les installations multifonctionnelles non classées ailleurs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Installations extérieures

Include les parcs, les autres installations sportives extérieures, et les aires spécialisées extérieures que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

Les équipements culturels, les équipements sportifs et les équipements de loisirs comprennent tout espace ou aire dédié aux activités culturelles, sportives et de loisirs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition. **Include** chaque aire dédiée (compter chaque terrain de tennis, chaque gymnase, etc.).

Installations de glace

- **Patinoires intérieures** : le nombres de surfaces de glace intérieures, réfrigérées ou naturelles, utilisées à diverses fins.
- **Patinoires extérieures** : le nombres de surfaces de glace extérieures, réfrigérées ou naturelles, utilisées à diverses fins.

Installations aquatiques

- **Piscines intérieures, 50 mètres ou plus** : bassins du programme d'activités aquatiques intérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscine de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.
- **Piscines intérieures, moins de 50 mètres** : bassins du programme d'activités aquatiques intérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.
- **Piscines extérieures, 50 mètres ou plus** : bassins du programme d'activités aquatiques extérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscine de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.
- **Piscines extérieures, moins de 50 mètres** : bassins du programme d'activités aquatiques extérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.
- **Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires** : parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau ou pataugeoires ayant 18 pouces ou moins de profondeur ou pas d'eau stagnante.

Autres installations

- **Gymnases intérieurs** : espaces intérieurs de gymnase non scolaires (**c.-à-d.** pour le basketball, le volleyball, le badminton). **Exclure** les installations servant exclusivement aux terrains de raquette intérieurs.
- **Terrains de raquette intérieurs** : espaces intérieurs pour terrains de raquette (**c.-à-d.** pour le racquetball, le squash, le tennis intérieur dédié). Compter chaque terrain séparément.
- **Pistes de marche et de jogging intérieures** : espace de jogging intérieur, généralement autour du périmètre d'une patinoire, d'un terrain intérieur ou d'un gymnase.
- **Aires de conditionnement physique intérieures** : espaces intérieurs de poids ou d'équipement cardiovasculaire.
- **Terrains intérieurs** : gazon intérieur multifonctionnel, avec ou sans bandes, dans différents types d'enveloppes de bâtiments (structure gonflable, acier, etc.).
- **Terrains de jeux extérieurs** : espaces de parc extérieurs comportant des structures de jeux telles que des dispositifs d'escalade, des balançoires, etc.
- **Terrains de raquette extérieurs** : espaces extérieurs pour terrains de raquette (**c.-à-d.** pour le racquetball, le squash, le tennis extérieur dédié). Compter chaque terrain séparément.
- **Terrains de balle** : des terrains de balle en plein air de différentes tailles et de différents types (**c.-à-d.** pour jeunes ou adultes, pour le base-ball ou le softball, clôturés ou non clôturés, ayant des sièges pour les spectateurs).
- **Terrains de sports rectangulaires (en gazon naturel)** : terrains rectangulaires extérieurs spécialisés, de tailles et de types variés (**c.-à-d.** pour jeunes ou adultes, pour le football, le soccer ou le rugby, ayant des sièges pour les spectateurs).
- **Terrains de sports en gazon artificiel** : terrains rectangulaires extérieurs en gazon synthétique ou artificiel.

Définitions (suite)

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue.

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 5

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 7

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, y compris les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Définitions (suite)

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 8

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 9

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 11

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Définitions (suite)

Question 12

L'**adaptation aux changements climatiques** consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 13

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Eau potable

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

**Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eau potable

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité (volume) mètres cubes par jour	Capacité (volume) mètres cubes
> Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable			
a. Installations de traitement de l'eau	<input type="text"/> C3B02101	<input type="text"/> C3B02201	
b. Actifs de stockage de l'eau	<input type="text"/> C3B02105		<input type="text"/> C3B02205
c. Stations de pompage d'eau	<input type="text"/> C3B02104	<input type="text"/> C3B02204	
> Actifs linéaires relatifs à l'eau potable			
d. Canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03101		
e. Canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03102		
f. Canalisations (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03103		

2. Du nombre d'actifs de stockage de l'eau déclaré à la question 1b, combien étaient situés avant la prise d'eau d'une usine de traitement?

Nombre

C3B02106

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable						
a. Installations de traitement de l'eau	<input type="text"/> C3C04701	<input type="text"/> C3C04801	<input type="text"/> C3C04301	<input type="text"/> C3C04401	<input type="text"/> C3C04501	<input type="text"/> C3C04601
b. Actifs de stockage de l'eau	<input type="text"/> C3C04708	<input type="text"/> C3C04008	<input type="text"/> C3C04308	<input type="text"/> C3C04408	<input type="text"/> C3C04508	<input type="text"/> C3C04608
c. Stations de pompage d'eau	<input type="text"/> C3C04704	<input type="text"/> C3C04804	<input type="text"/> C3C04304	<input type="text"/> C3C04404	<input type="text"/> C3C04504	<input type="text"/> C3C04604
➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable						
d. Canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)	<input type="text"/> C3C04705	<input type="text"/> C3C04805	<input type="text"/> C3C04305	<input type="text"/> C3C04405	<input type="text"/> C3C04505	<input type="text"/> C3C04605
Indiquez la longueur en kilomètres.						
e. Canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)	<input type="text"/> C3C04706	<input type="text"/> C3C04806	<input type="text"/> C3C04306	<input type="text"/> C3C04406	<input type="text"/> C3C04506	<input type="text"/> C3C04606
Indiquez la longueur en kilomètres.						
f. Canalisations (de diamètre inconnu)	<input type="text"/> C3C04707	<input type="text"/> C3C04807	<input type="text"/> C3C04307	<input type="text"/> C3C04407	<input type="text"/> C3C04507	<input type="text"/> C3C04607
Indiquez la longueur en kilomètres.						

4. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable						
a. Installations de traitement de l'eau	% C3F07101	% C3F07201	% C3F07301	% C3F07401	% C3F07501	% C3F07601
b. Actifs de stockage de l'eau	% C3F07108	% C3F07208	% C3F07308	% C3F07408	% C3F07508	% C3F07608
c. Stations de pompage d'eau	% C3F07104	% C3F07204	% C3F07304	% C3F07404	% C3F07504	% C3F07604
➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable						
d. Canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)	% C3F07105	% C3F07205	% C3F07305	% C3F07405	% C3F07505	% C3F07605
e. Canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)	% C3F07106	% C3F07206	% C3F07306	% C3F07406	% C3F07506	% C3F07606
f. Canalisations (de diamètre inconnu)	% C3F07107	% C3F07207	% C3F07307	% C3F07407	% C3F07507	% C3F07607

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs à l'eau potable que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
» Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable			
a. Installations de traitement de l'eau	000 \$ C3H22101	000 \$ C3H22201	000 \$ C3H22301
b. Actifs de stockage de l'eau	000 \$ C3H22108	000 \$ C3H22208	000 \$ C3H22308
c. Stations de pompage d'eau	000 \$ C3H22104	000 \$ C3H22204	000 \$ C3H22304
Total de toutes les immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable	000 \$ C3H22109	000 \$ C3H22209	000 \$ C3H22309
» Actifs linéaires relatifs à l'eau potable			
d. Canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)	000 \$ C3H22105	000 \$ C3H22205	000 \$ C3H22305
e. Canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)	000 \$ C3H22106	000 \$ C3H22206	000 \$ C3H22306
f. Canalisations (de diamètre inconnu)	000 \$ C3H22107	000 \$ C3H22207	000 \$ C3H22307
Total de tous les actifs linéaires relatifs à l'eau potable	000 \$ C3H22110	000 \$ C3H22210	000 \$ C3H22310

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs relatifs à l'eau potable dans les catégories suivantes?
Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.
Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.
Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ **Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable**

a. Installations de traitement de l'eau

C3H24201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de traitement de l'eau acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations de traitement de l'eau

C3H24101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de traitement de l'eau acquis en **2022**

b. Actifs de stockage de l'eau

C3H24208

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de stockage de l'eau acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des actifs de stockage de l'eau

C3H24108

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de stockage de l'eau acquis en **2022**

c. Stations de pompage d'eau

C3H24204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de stations de pompage de l'eau acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des stations de pompage de l'eau

C3H24104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de stations de pompage de l'eau acquis en **2022**

➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

d. Canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)

C3H24205

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)

C3H24105

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres) acquis en **2022**

e. Canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)

C3H24206

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)

C3H24106

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres) acquis en **2022**

f. Canalisations (de diamètre inconnu)

C3H24207

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de canalisations (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations (de diamètre inconnu)

C3H24107

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de canalisations (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

7. Au 31 décembre 2022, combien d'**avis d'ébullition de l'eau prolongés** étaient en vigueur?

Note : Un avis d'ébullition d'eau prolongé dure plus de 15 jours.

Nombre d'avis d'ébullition de l'eau prolongés

C3G14201

OU

- ¹ Ne sais pas

C3G14202

8. Du nombre d'avis d'ébullition de l'eau prolongés, combien étaient en vigueur depuis?

	Nombre
a. Plus de cinq ans	<input type="text"/> C3G14203
b. Plus de un an	<input type="text"/> C3G14204
c. Plus de six mois	<input type="text"/> C3G14205

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

9. En 2022, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs à l'eau potable de votre organisation?
Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

Pourcentage des actifs linéaires relatifs à l'eau potable	
a. Moins de 99 litres à la seconde	<input type="text"/> % C3G14206
b. De 100 litres à la seconde à 399 litres à la seconde	<input type="text"/> % C3G14207
c. Supérieur à 400 litres à la seconde	<input type="text"/> % C3G14208

10. En 2022, combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées?

Nombre	
a. Conduites d'eau principales	<input type="text"/>
b. Branchements	<input type="text"/> C3G14303

11. En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 10, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?

	Nombre de jours
a. Conduites d'eau principales	<input type="text"/> C3G14302
b. Branchements	<input type="text"/> C3G14304

12. Au **31 décembre 2022**, quelle était la longueur en kilomètres des conduites d'eau en amiante-ciment?

Longueur totale en kilomètres	<input type="text"/> C3G14305
-------------------------------	----------------------------------

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

13. Votre organisation dispose-t-elle d'un inventaire du nombre de branchements et de conduites d'eau en plomb?

C3G14401

1 Oui

➤ Au **31 décembre 2022**, quelle était le nombre totale de branchements et de conduites d'eau en plomb?

Nombre

C3G14402

➤ En **2022**, quel pourcentage des branchements et des conduites de votre organisation contenait du plomb?

Pourcentage

 %

C3G14403

➤ L'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb de votre organisation recense-t-il des branchements partiels en plomb (branchements municipaux ou branchements des propriétaires)?

C3G14404

1 Oui

2 Non

➤ En **2022**, quel pourcentage de l'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb de votre organisation a été recensé comme étant des branchements complets (**c.-à-d.** les parties municipales et celles des propriétaires)?

Pourcentage

 %

C3G14405

2 Non

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

14. En 2022, votre organisation a-t-elle mis en place un programme de remplacement des branchements en plomb?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

C3G14406

- 1 Oui

➤ Le programme de remplacement a-t-il porté à la fois sur la partie municipale et celle des propriétaires?

C3G14407

- 1 Oui
2 Non

➤ Le programme prévoyait-il des mesures incitatives ou des prêts aux propriétaires pour remplacer leurs parties de branchement en plomb?

C3G14408

- 1 Oui
2 Non

➤ À quel moment ce programme a-t-il été mis en place?

C3G14409

Date

--	--	--

AAAA

--	--	--

MM

JJ

➤ Quel était le budget de ce programme?

Budget en milliers de \$CAN

	000 \$
--	--------

C3G14410

- 2 Non

➤ Quels sont les obstacles qui ont été relevés pour la mise en place d'un tel programme?

Précisez les obstacles

--

C3G14411

- 15.** En 2022, quel pourcentage de l'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb a été remplacé?

Pourcentage

%

C3G14412

16. Parmi les branchements et les conduites d'eau en plomb remplacés en **2022**, quel pourcentage a été remplacé complètement (c.-à-d. les parties municipales et celles des propriétaires)?

Pourcentage

%

C3G14413

17. En 2022, quel a été le coût de remplacement des branchements et des conduites d'eau en plomb?

Budget en milliers de \$CAN

000 \$

C3G14414

- 18.** En **2022**, votre organisation a-t-elle mis en place un programme de contrôle de la corrosion?

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

C3G14415

- 1 Oui
2 Non

- 19.** Votre organisation a-t-elle les ressources ou la capacité de faire le suivi des renseignements sur les branchements en plomb ou les concentrations de plomb dans l'eau du robinet?

C3G14416

- 1 Oui
2 Non

- 20.** En **2022**, votre organisation a-t-elle procédé à un échantillonnage pour mesurer les concentrations de plomb dans l'eau du robinet?

C3G14417

- 1 Oui

➤ Quel pourcentage des plus récentes concentrations de plomb a été échantillonné dans les résidences alimentées par un branchement en plomb?

Pourcentage

%

C3G14418

➤ Quelle était la concentration moyenne de plomb des échantillons prélevés dans les résidences alimentées par un branchement en plomb?

Concentration (microgrammes par litre, soit µg/L)

C3G14419

- 2 Non

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 21.** Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs à l'eau potable?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12302

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs à l'eau potable est-il mis à jour?
Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11302

2 Non



➤ À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs à l'eau potable?
Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13302

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 22.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour l'eau potable?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14302

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 23.** En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour l'eau potable?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01002

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

- 24.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant l'eau potable?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00302

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

Include les installations de traitement de l'eau, les actifs de stockage de l'eau (**y compris** les réservoirs et barrages de retenue avant la prise d'eau et les réservoirs d'entreposage ou citernes après la prise d'eau ne faisant pas partie d'une usine de traitement), et les stations de pompage d'eau que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les stations de pompage à haute et à basse pression des installations de traitement de l'eau.

Les actifs linéaires d'eau potable (conduites)

Include les canalisations d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres) et les canalisations de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les tuyaux de branchement, les tuyaux d'alimentation de bouches d'incendie, et les tuyaux de colonnes montantes.

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 6

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 14

Programme de remplacement des branchements d'eau en plomb :

Remplacement des tuyaux de branchement (entrées d'eau) en plomb appartenant à la ville (la partie des conduites d'eau acheminant l'eau de la conduite principale dans la rue à la limite de la propriété) et tous les services, incitatifs ou renseignements fournis aux propriétaires pour soutenir le remplacement de la partie des branchements d'eau en plomb appartenant au propriétaire (la partie des conduites d'eau allant de la limite de la propriété à l'intérieur de la maison).

Question 18

Programme de contrôle de la corrosion :

Programme de surveillance mis en œuvre pour évaluer si et dans quelle mesure il peut y avoir de la corrosion dans un système de distribution d'eau potable et pour prendre des mesures correctives si nécessaire. Le terme « contrôle de la corrosion » désigne ici l'action de contrôler le relargage des métaux, en particulier du plomb, qui résulte de la corrosion des matériaux dans les systèmes de distribution d'eau potable.

Question 21

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 23

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 24

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Eaux usées

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

**Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eaux usées

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité de conception (volume) en mètres cubes par jour	Capacité de conception (volume) en mètres cubes
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées			
a. Usines de traitement des eaux usées Induire les usines de traitement des boues.	<input type="text" value="C8B02101"/>	<input type="text" value="C8B02201"/>	
b. Systèmes de lagunage	<input type="text" value="C8B02102"/>	<input type="text" value="C8B02202"/>	
c. Stations de pompage des eaux usées	<input type="text" value="C8B02103"/>	<input type="text" value="C8B02203"/>	
d. Stations de relèvement des eaux usées	<input type="text" value="C8B02104"/>	<input type="text" value="C8B02204"/>	
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	<input type="text" value="C8B02105"/>		<input type="text" value="C8B02205"/>
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées			
f. Canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquer la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C8B03101"/>		
g. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquer la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C8B03102"/>		
h. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquer la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C8B03103"/>		
i. Canalisations d'égout (de diamètre inconnu) Indiquer la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C8B03104"/>		
j. Canalisations de refoulement d'égout sanitaire Indiquer la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C8B03105"/>		

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées						
a. Usines de traitement des eaux usées <i>Inclure les usines de traitement des boues.</i>	C8C04801	C8C05101	C8C04301	C8C04401	C8C04501	C3804601
b. Systèmes de lagunage	C8C04802	C8C05102	C8C04302	C8C04402	C8C04502	C3804602
c. Stations de pompage des eaux usées	C8C04803	C8C05103	C8C04303	C8C04403	C8C04503	C3804603
d. Stations de relèvement des eaux usées	C8C04804	C8C05104	C8C04304	C8C04404	C8C04504	C3804604
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	C8C04805	C8C05105	C8C04305	C8C04405	C8C04505	C3804605
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées						
f. Canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)	C8C04806	C8C05106	C8C04306	C8C04406	C8C04506	C8C04606
g. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	C8C04807	C8C05107	C8C04307	C8C04407	C8C04507	C8C04607
h. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	C8C04808	C8C05108	C8C04308	C8C04408	C8C04508	C8C04608
i. Canalisations d'égout (de diamètre inconnu)	C8C04809	C8C05109	C8C04309	C8C04409	C8C04509	C8C04609
j. Canalisations de refoulement d'égout sanitaire	C8C04810	C8C05110	C8C04310	C8C04410	C8C04510	C8C04610

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées						
a. Usines de traitement des eaux usées <i>Inclure les usines de traitement des boues.</i>	% C8F07101	% C8F07201	% C8F07301	% C8F07401	% C8F07501	% C8F07601
b. Systèmes de lagunage	% C8F07102	% C8F07202	% C8F07302	% C8F07402	% C8F07502	% C8F07602
c. Stations de pompage des eaux usées	% C8F07103	% C8F07203	% C8F07303	% C8F07403	% C8F07503	% C8F07603
d. Stations de relèvement des eaux usées	% C8F07104	% C8F07204	% C8F07304	% C8F07404	% C8F07504	% C8F07604
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	% C8F07105	% C8F07205	% C8F07305	% C8F07405	% C8F07505	% C8F07605
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées						
f. Canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)	% C8F07106	% C8F07206	% C8F07306	% C8F07406	% C8F07506	% C8F07606
g. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	% C8F07107	% C8F07207	% C8F07307	% C8F07407	% C8F07507	% C8F07607
h. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	% C8F07108	% C8F07208	% C8F07308	% C8F07408	% C8F07508	% C8F07608
i. Canalisations d'égout (de diamètre inconnu)	% C8F07109	% C8F07209	% C8F07309	% C8F07409	% C8F07509	% C8F07609
j. Canalisations de refoulement d'égout sanitaire	% C8F07110	% C8F07210	% C8F07310	% C8F07410	% C8F07510	% C8F07610

4. En **2022**, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs aux eaux usées de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

	Pourcentage des actifs linéaires des eaux usées
a. Moins de 400 litres à la seconde	<input type="text"/> % C8G18201
b. 400 litres à la seconde à 1 049 litres à la seconde	<input type="text"/> % C8G18202
c. Supérieur à 1 050 litres à la seconde	<input type="text"/> % C8G18203

5. En **2022**, combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées?

	Nombre
a. Canalisations principales d'égout sanitaire	<input type="text"/>
b. Canalisations d'égout latérales	<input type="text"/> C8G18206

6. En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 5, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?

	Nombre de jours
a. Canalisations principales d'égout sanitaire	<input type="text"/> C8G18205
b. Canalisations d'égout latérales	<input type="text"/> C8G18207

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. En **2022**, quel a été le volume d'eaux usées non traitées déversées en raison de perturbations ou de travaux d'entretien planifiés dans le réseau d'eaux usées (collecte ou traitement) de votre organisation?

Ne pas inclure les eaux usées déversées par les égouts unitaires du fait de précipitations (**y compris** la fonte de neige), sauf si ce déversement était également attribuable à une perturbation du réseau.

Volume d'eaux usées non traitées déversées en mètres cubes

C8G18101

OU

N'ai pas calculé

C8G18102

OU

Ne sais pas

C8G18103

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

8. Quelles ont été les causes des perturbations du réseau en **2022**?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- 1 Défaillance de la station de pompage ou de la station de relèvement non attribuable à une coupure de courant
C8G26101
- 1 Coupure de courant
C8G26102
- 1 Inondation
C8G26103
- 1 Entretien planifié
C8G26104
- 1 Autres
C8G26105

↳ Précisez d'autres causes de perturbation du réseau

C8G26205

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

9. Le système d'assainissement des eaux usées de votre organisation doit-il être mis à niveau pour se conformer aux normes de qualité du **Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées?**

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

- 1 **Oui**
C8G29101

2 **Non**

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

10. En 2022, pendant combien d'heures et de jours au total des égouts unitaires ont-ils déversé des eaux usées non traitées?

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 11.** Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs aux eaux usées que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
--	---	---

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

a. Usines de traitement des eaux usées Inclure les usines de traitement des boues.	000 \$ C8H34101	000 \$ C8H34201	000 \$ C8H34301
b. Systèmes de lagunage	000 \$ C8H34102	000 \$ C8H34202	000 \$ C8H34302
c. Stations de pompage des eaux usées	000 \$ C8H34103	000 \$ C8H34203	000 \$ C8H34303
d. Stations de relèvement des eaux usées	000 \$ C8H34104	000 \$ C8H34204	000 \$ C8H34304
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	000 \$ C8H34105	000 \$ C8H34205	000 \$ C8H34305
Total de toutes les immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées	000 \$ C8H34111	000 \$ C8H34211	000 \$ C8H34311

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

f. Canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)	000 \$ C8H34106	000 \$ C8H34206	000 \$ C8H34306
g. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	000 \$ C8H34107	000 \$ C8H34207	000 \$ C8H34307
h. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	000 \$ C8H34108	000 \$ C8H34208	000 \$ C8H34308
i. Canalisations d'égout (de diamètre inconnu)	000 \$ C8H34109	000 \$ C8H34209	000 \$ C8H34309
j. Canalisations de refoulement d'égout sanitaire	000 \$ C8H34110	000 \$ C8H34210	000 \$ C8H34310
Total de tous les actifs linéaires relatifs aux eaux usées	000 \$ C8H34112	000 \$ C8H34212	000 \$ C8H34312

- 12.** En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs relatifs aux eaux usées dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ **Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées**

➤ **a. Usines de traitement des eaux usées**

C8H36201

- Oui** - nouveaux actifs d'usines de traitement des eaux usées acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des usines de traitement des eaux usées

C8H36101

- Non** - aucun nouvel actif d'usines de traitement des eaux usées acquis en **2022**

➤ **b. Systèmes de lagunage**

C8H36202

- Oui** - nouveaux actifs de systèmes de lagunage acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des systèmes de lagunage

C8H36102

- Non** - aucun nouvel actif de systèmes de lagunage acquis en **2022**

➤ **c. Stations de pompage des eaux usées**

C8H36203

- Oui** - nouveaux actifs de stations de pompage des eaux usées acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des stations de pompage des eaux usées

C8H36103

- Non** - aucun nouvel actif de stations de pompage des eaux usées acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

d. Stations de relèvement des eaux usées

C8H36204

- Oui** - nouveaux actifs de stations de relèvement des eaux usées acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des stations de relèvement des eaux usées

C8H36104

- Non** - aucun nouvel actif de stations de relèvement des eaux usées acquis en **2022**

e. Réservoirs de stockage des eaux usées

C8H36205

- Oui** - nouveaux actifs de réservoirs de stockage des eaux usées acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des réservoirs de stockage des eaux usées

C8H36105

- Non** - aucun nouvel actif de réservoirs de stockage des eaux usées acquis en **2022**

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

f. Canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)

C8H36206

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)

C8H36106

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres) acquis en **2022**

g. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)

C8H36207

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)

C8H36107

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

h. Canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)

C8H36208

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)

C8H36108

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

i. Canalisations d'égout (de diamètre inconnu)

C8H36209

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'égout (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'égout (de diamètre inconnu)

C8H36109

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'égout (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

j. Canalisations de refoulement d'égout sanitaire

C8H36210

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations de refoulement d'égout sanitaire acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations de refoulement d'égout sanitaire

C8H36110

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations de refoulement d'égout sanitaire acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

13. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux usées?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12304

1 Oui



➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux usées est-il mis à jour?**
Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11304

2 Non



➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux usées?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13304

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

14. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14304

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

15. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01004

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

16. Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00304

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Les actifs relatifs aux eaux usées

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Include les usines de traitement des eaux usées (mécaniques), les systèmes de lagunage (étangs d'épuration), les stations de pompage des eaux usées, les stations de relèvement des eaux usées, et les réservoirs de stockage des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les systèmes de lagunage de a. Usines de traitement des eaux usées (les déclarer sous b. Systèmes de lagunage).

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Include les canalisations d'égout et les canalisations de refoulement d'égout sanitaire que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 9

Le **Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (Règlement)** établit des normes nationales de qualité des effluents pouvant être atteintes au moyen d'un traitement secondaire des eaux usées. Le Règlement s'applique aux systèmes de traitement des eaux usées qui sont conçus pour recueillir un volume journalier moyen de 100 mètres cubes ou plus d'affluent.

Seulement répondre « Oui » si le système de traitement des eaux usées est assujetti au Règlement et les mises-à-niveau, ou modernisations, sont nécessaires afin de répondre aux normes du règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées sur la demande biochimique en oxygène de la partie carbonée (DBOC), matières en suspension, chlore résiduel total, ammoniac non ionisé, et la létalité aiguë.

Les territoires suivants ne sont pas assujettis au Règlement :

- les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, et au nord du 54 parallèle au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador
- le Yukon et le Québec, puisque des accords d'équivalence sont en vigueur dans ces territoires.

Question 11

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 12

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 13

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 15

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 16

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Eaux pluviales

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada. Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les normes des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopie ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au **1-833-977-8287**.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eaux pluviales

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité (volume) en mètres cubes par jour
» Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales		
a. Pompes de drainage des eaux pluviales	<input type="text" value="C7B01101"/>	<input type="text" value="C7B01201"/>
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	<input type="text" value="C7B01102"/>	<input type="text" value="C7B01202"/>
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	<input type="text" value="C7B01103"/>	<input type="text" value="C7B01203"/>
» Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales		
d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01104"/>	
e. Fossés à ciel ouvert Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01105"/>	
f. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01106"/>	
g. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01107"/>	
h. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01108"/>	
i. Canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text" value="C7B01109"/>	

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS

2. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

a. Pompes de drainage des eaux pluviales	<input type="text"/> C7C03801	<input type="text"/> C7C04101	<input type="text"/> C7C03301	<input type="text"/> C7C03401	<input type="text"/> C7C03501	<input type="text"/> C7C03601
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	<input type="text"/> C7C03802	<input type="text"/> C7C04102	<input type="text"/> C7C03302	<input type="text"/> C7C03402	<input type="text"/> C7C03502	<input type="text"/> C7C03602
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	<input type="text"/> C7C03803	<input type="text"/> C7C04103	<input type="text"/> C7C03303	<input type="text"/> C7C03403	<input type="text"/> C7C03503	<input type="text"/> C7C03603

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03804	<input type="text"/> C7C04104	<input type="text"/> C7C03304	<input type="text"/> C7C03404	<input type="text"/> C7C03504	<input type="text"/> C7C03604
e. Fossés à ciel ouvert Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03805	<input type="text"/> C7C04105	<input type="text"/> C7C03305	<input type="text"/> C7C03405	<input type="text"/> C7C03505	<input type="text"/> C7C03605
f. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03806	<input type="text"/> C7C04106	<input type="text"/> C7C03306	<input type="text"/> C7C03406	<input type="text"/> C7C03506	<input type="text"/> C7C03606
g. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03807	<input type="text"/> C7C04107	<input type="text"/> C7C03307	<input type="text"/> C7C03407	<input type="text"/> C7C03507	<input type="text"/> C7C03607
h. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03808	<input type="text"/> C7C04108	<input type="text"/> C7C03308	<input type="text"/> C7C03408	<input type="text"/> C7C03508	<input type="text"/> C7C03608
i. Canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03809	<input type="text"/> C7C04109	<input type="text"/> C7C03309	<input type="text"/> C7C03409	<input type="text"/> C7C03509	<input type="text"/> C7C03609

NE PAS UTILISER POUR INFORMER RAPPORTER

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

a. Pompes de drainage des eaux pluviales	% C7F06101	% C7F06201	% C7F06301	% C7F06401	% C7F06501	% C7F06601
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	% C7F06102	% C7F06202	% C7F06302	% C7F06402	% C7F06502	% C7F06602
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	% C7F06103	% C7F06203	% C7F06303	% C7F06403	% C7F06503	% C7F06603

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres)	% C7F06104	% C7F06204	% C7F06304	% C7F06404	% C7F06504	% C7F06604
e. Fossés à ciel ouvert	% C7F06105	% C7F06205	% C7F06305	% C7F06405	% C7F06505	% C7F06605
f. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres)	% C7F06106	% C7F06206	% C7F06306	% C7F06406	% C7F06506	% C7F06606
g. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	% C7F06107	% C7F06207	% C7F06307	% C7F06407	% C7F06507	% C7F06607
h. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	% C7F06108	% C7F06208	% C7F06308	% C7F06408	% C7F06508	% C7F06608
i. Canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	% C7F06109	% C7F06209	% C7F06309	% C7F06409	% C7F06509	% C7F06609

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs aux eaux pluviales que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales			
a. Pompes de drainage des eaux pluviales	000 \$ <i>C7H18101</i>	000 \$ <i>C7H18201</i>	000 \$ <i>C7H18301</i>
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	000 \$ <i>C7H18102</i>	000 \$ <i>C7H18202</i>	000 \$ <i>C7H18302</i>
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	000 \$ <i>C7H18103</i>	000 \$ <i>C7H18203</i>	000 \$ <i>C7H18303</i>
Total de toutes les immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales	000 \$ <i>C7H18401</i>	000 \$ <i>C7H18402</i>	000 \$ <i>C7H18403</i>
➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales			
d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres)	000 \$ <i>C7H18104</i>	000 \$ <i>C7H18204</i>	000 \$ <i>C7H18304</i>
e. Fossés à ciel ouvert	000 \$ <i>C7H18105</i>	000 \$ <i>C7H18205</i>	000 \$ <i>C7H18305</i>
f. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres)	000 \$ <i>C7H18106</i>	000 \$ <i>C7H18206</i>	000 \$ <i>C7H18306</i>
g. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	000 \$ <i>C7H18107</i>	000 \$ <i>C7H18207</i>	000 \$ <i>C7H18307</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales (suite)			
h. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	000 \$ C7H18108	000 \$ C7H18208	000 \$ C7H18308
i. Canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	000 \$ C7H18109	000 \$ C7H18209	000 \$ C7H18309
Total de tous les actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales	000 \$ C7H18404	000 \$ C7H18405	000 \$ C7H18406

COPIE POUR INFORMATION!
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs relatifs aux eaux pluviales dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

a. Pompes de drainage des eaux pluviales

C7H20101

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de pompes de drainage des eaux pluviales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des pompes de drainage des eaux pluviales

C7H20201

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de pompes de drainage des eaux pluviales acquis en **2022**

b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales

C7H20102

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales

C7H20202

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales acquis en **2022**

c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne

C7H20103

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne

C7H20203

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne acquis en **2022**

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres)

C7H20104

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres)

C7H20204

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) acquis en **2022**

e. Fossés à ciel ouvert

C7H20105

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de fossés à ciel ouvert acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des fossés à ciel ouvert

C7H20205

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de fossés à ciel ouvert acquis en **2022**

f. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres)

C7H20106

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres)

C7H20206

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) acquis en **2022**

g. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)

C7H20107

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)

C7H20207

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales (suite)

h. Canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)

C7H20108

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)

C7H20208

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm) acquis en **2022**

i. Canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)

C7H20109

- Oui** - nouveaux actifs de canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)

C7H20209

- Non** - aucun nouvel actif de canalisations d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. En 2022, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

Pourcentage des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales	
a. Moins de 500 litres à la seconde	<input type="text"/> % C7G18101
b. 500 litres à la seconde à 1 499 litres à la seconde	<input type="text"/> % C7G18102
c. Supérieur à 1 500 litres à la seconde	<input type="text"/> % C7G18103

7. En 2022, combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées?

Nombre	
a. Conduites principales d'égout pluvial	<input type="text"/> C7G18104
b. Conduites d'interconnexion des eaux pluviales	<input type="text"/> C7G18105

8. En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 7, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?

Nombre de jours	
a. Conduites principales d'égout pluvial	<input type="text"/> C7G18106
b. Conduites d'interconnexion des eaux pluviales	<input type="text"/> C7G18107

9. Au 31 décembre 2022, votre organisation utilise-t-elle des contrôles en temps réel pour la gestion des eaux pluviales?

Il s'agit de systèmes de contrôle utilisés pour gérer les volumes d'eaux pluviales en temps réel pendant les orages. Il s'agit essentiellement d'un système dans lequel les vannes des différentes structures et parties d'un réseau d'eaux pluviales peuvent être ouvertes et fermées afin d'optimiser le stockage et de minimiser le risque de débordement des égouts. Ils sont soit actionnés automatiquement ou programmés selon des modèles, soit actionnés manuellement pendant les orages.

C7G18108

- 1 Oui
- 2 Non

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

10. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12303

1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11303

2 Non

➤ À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13303

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 11.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14303

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 12.** En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01003

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

- 13.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00303

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Les actifs relatifs aux eaux pluviales

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Include les pompes de drainage des eaux pluviales ; les installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales ; et les installations de gestion des eaux pluviales : installations autorisées de bout de chaîne que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Include les ponceaux de moins de trois mètres de diamètre, les fossés à ciel ouvert, les canalisations d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres), les canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres), et les canalisations d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable: l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 10

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 12

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Définitions (suite)

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 13

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Routes

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

**Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Routes

1. En **2022**, quelle était la longueur totale en kilomètres des actifs routiers de votre organisation?

Indiquez la longueur des actifs routiers en kilomètres équivalents deux voies, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies compte pour deux kilomètres. La longueur en kilomètres équivalents deux voies peut être calculée en divisant le nombre total de kilomètres de voies par deux, où une route à sens unique à une voie compterait pour 0,5 kilomètre pour chaque kilomètre de voie.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Indiquez la longueur en kilomètres.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Actifs routiers		Longueur totale en kilomètres
a.	Autoroutes	<input type="text"/> C5B02101
b.	Autoroutes rurales	<input type="text"/> C5B02107
c.	Artères	<input type="text"/> C5B02102
d.	Routes collectrices	<input type="text"/> C5B02103
e.	Routes locales	<input type="text"/> C5B02104
f.	Ruelles et allées	<input type="text"/> C5B02105

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des actifs routiers de votre organisation en kilomètres selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Indiquez la longueur des actifs routiers en kilomètres équivalents deux voies.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Actifs routiers						
a. Autoroutes	<input type="text"/> C5C03001	<input type="text"/> C5C03901	<input type="text"/> C5C03301	<input type="text"/> C5C03401	<input type="text"/> C5C03501	<input type="text"/> C5C03601
b. Autoroutes rurales	<input type="text"/> C5C03007	<input type="text"/> C5C03907	<input type="text"/> C5C03307	<input type="text"/> C5C03407	<input type="text"/> C5C03507	<input type="text"/> C5C03607
c. Artères	<input type="text"/> C5C03002	<input type="text"/> C5C03902	<input type="text"/> C5C03302	<input type="text"/> C5C03402	<input type="text"/> C5C03502	<input type="text"/> C5C03602
d. Routes collectrices	<input type="text"/> C5C03003	<input type="text"/> C5C03903	<input type="text"/> C5C03303	<input type="text"/> C5C03403	<input type="text"/> C5C03503	<input type="text"/> C5C03603
e. Routes locales	<input type="text"/> C5C03004	<input type="text"/> C5C03904	<input type="text"/> C5C03304	<input type="text"/> C5C03404	<input type="text"/> C5C03504	<input type="text"/> C5C03604
f. Ruelles et allées	<input type="text"/> C5C03005	<input type="text"/> C5C03905	<input type="text"/> C5C03305	<input type="text"/> C5C03405	<input type="text"/> C5C03505	<input type="text"/> C5C03605

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs routiers de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Actifs routiers						
a. Autoroutes	% C5F06101	% C5F06201	% C5F06301	% C5F06401	% C5F06501	% C5F06601
b. Autoroutes rurales	% C5F06107	% C5F06207	% C5F06307	% C5F06407	% C5F06507	% C5F06607
c. Artères	% C5F06102	% C5F06202	% C5F06302	% C5F06402	% C5F06502	% C5F06602
d. Routes collectrices	% C5F06103	% C5F06203	% C5F06303	% C5F06403	% C5F06503	% C5F06603
e. Routes locales	% C5F06104	% C5F06204	% C5F06304	% C5F06404	% C5F06504	% C5F06604
f. Ruelles et allées	% C5F06105	% C5F06205	% C5F06305	% C5F06405	% C5F06505	% C5F06605

NE PAS UTILISER POUR INFORMER

4. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs routiers que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
Actifs routiers			
a. Autoroutes	000 \$ <i>C5H13101</i>	000 \$ <i>C5H13201</i>	000 \$ <i>C5H13301</i>
b. Autoroutes rurales	000 \$ <i>C5H13107</i>	000 \$ <i>C5H13207</i>	000 \$ <i>C5H13307</i>
c. Artères	000 \$ <i>C5H13102</i>	000 \$ <i>C5H13202</i>	000 \$ <i>C5H13302</i>
d. Routes collectrices	000 \$ <i>C5H13103</i>	000 \$ <i>C5H13203</i>	000 \$ <i>C5H13303</i>
e. Routes locales	000 \$ <i>C5H13104</i>	000 \$ <i>C5H13204</i>	000 \$ <i>C5H13304</i>
f. Ruelles et allées	000 \$ <i>C5H13105</i>	000 \$ <i>C5H13205</i>	000 \$ <i>C5H13305</i>
Total de tous les actifs routiers	000 \$ <i>C5H13108</i>	000 \$ <i>C5H13208</i>	000 \$ <i>C5H13308</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs routiers dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

a. Autoroutes

CSH15201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autoroutes acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autoroutes

CSH15101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autoroutes acquis en **2022**

b. Autoroutes rurales

CSH15207

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autoroutes rurales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autoroutes rurales

CSH15107

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autoroutes rurales acquis en **2022**

c. Artères

CSH15202

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'artères acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des artères

CSH15102

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'artères acquis en **2022**

d. Routes collectrices

CSH15203

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de routes collectrices acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des routes collectrices

CSH15103

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de routes collectrices acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

e. Routes locales

CSH15204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de routes locales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des routes locales

CSH15104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de routes locales acquis en **2022**

f. Ruelles et allées

CSH15205

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de ruelles et allées acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des ruelles et allées

CSH15105

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de ruelles et allées acquis en **2022**

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs routiers?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12306

1 Oui

➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs routiers est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11306

2 Non

➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs routiers?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13306

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14306

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

8. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs routiers de votre organisation?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01006

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00306

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 10.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00206

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Les actifs routiers

Déclarez la longueur du réseau routier (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, et ruelles et allées) en kilomètres équivalents à deux voies, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies représente deux kilomètres. Les kilomètres équivalents à deux voies peuvent être calculés en divisant le nombre de kilomètres de voies par deux, où un kilomètre d'une voie à sens unique représente 0.5 kilomètre. Si seulement la longueur en kilomètres des voies centrales sont disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation en kilomètres équivalents à deux voies.

Include toutes les voies urbaines et rurales pavées et non pavées (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, ruelles et allées) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les droits de passage réservés au transport en commun.

Les **autoroutes** sont caractérisées par une circulation dense et sont définies comme des routes dont l'accès est restreint, où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées, et où l'on retrouve généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne permettent pas d'accéder à une propriété et ne permettent généralement pas aux cyclistes et aux piétons d'y accéder.

Les **autoroutes rurales** sont caractérisées par un débit de circulation qui peut varier selon l'endroit où elles sont situées, de même que par des limites de vitesse qui sont établies à partir d'une fourchette allant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction. Contrairement aux autoroutes définies ci-dessus, les autoroutes rurales ne disposent généralement pas de bande de séparation et peuvent permettre un accès direct à partir des aménagements adjacents. La fluidité de la circulation est la principale préoccupation et ces routes sont conçues pour une circulation à des vitesses plus élevées que celles permises sur les artères routières, définies ci-dessous.

Les **artères** routières sont définies comme des routes où le débit de circulation est de modéré à élevé sur des distances moyennes entre les principales zones de production de circulation. Les routes collectrices et les routes locales mènent à ces artères, qui, elles, mènent aux autoroutes. Les artères routières sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à six voies, peuvent être divisées — en permettant un accès direct limité ou réglementé à partir des aménagements adjacents —, et peuvent être conçues de façon à décourager le stationnement sur rue.

Les **routes collectrices** sont définies comme des routes où le débit de circulation est de faible à modéré et qui sont situées dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles permettent à la circulation locale de se diriger vers les artères routières et les autoroutes. Les routes collectrices sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à quatre voies, sont habituellement non divisées — en permettant un accès direct, mais habituellement réglementé, à partir des aménagements adjacents — et le stationnement sur rue y est habituellement autorisé et réglementé.

Les **routes locales** permettent un faible débit de circulation et l'accès à des propriétés privées. Les routes locales sont conçues pour la circulation à basses vitesses et peuvent comporter deux voies de circulation non divisées. Elles sont conçues de façon à décourager la circulation de transit et le stationnement y est habituellement autorisé, mais souvent réglementé.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Définitions (suite)

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 6

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 8

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 9

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 10

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Ponts et tunnels

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Ponts et tunnels

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Indiquez la longueur des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels en kilomètres équivalents à deux voies, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies compte pour deux kilomètres. La longueur en kilomètres équivalents à deux voies peut être calculée en divisant le nombre total de kilomètres de voies par deux, où une route à sens unique à une voie compterait pour 0,5 kilomètre pour chaque kilomètre de voie.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Longueur (kilomètres équivalents à deux voies)
> Ponts		
a. Autoroutes	<input type="text" value="C1B01101"/>	<input type="text" value="C1B01201"/>
b. Autoroutes rurales	<input type="text" value="C1B01108"/>	<input type="text" value="C1B01208"/>
c. Artères	<input type="text" value="C1B01102"/>	<input type="text" value="C1B01202"/>
d. Routes collectrices	<input type="text" value="C1B01103"/>	<input type="text" value="C1B01203"/>
e. Routes locales	<input type="text" value="C1B01104"/>	<input type="text" value="C1B01204"/>
> Autres		
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	<input type="text" value="C1B01106"/>	<input type="text" value="C1B01206"/>
g. Tunnels	<input type="text" value="C1B01107"/>	<input type="text" value="C1B01207"/>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition du nombre des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
» Ponts						
a. Autoroutes	<input type="text"/> C1C02801	<input type="text"/> C1C22101	<input type="text"/> C1C02301	<input type="text"/> C1C02401	<input type="text"/> C1C02501	<input type="text"/> C1C02601
b. Autoroutes rurales	<input type="text"/> C1C02808	<input type="text"/> C1C22108	<input type="text"/> C1C02308	<input type="text"/> C1C02408	<input type="text"/> C1C02508	<input type="text"/> C1C02608
c. Artères	<input type="text"/> C1C02802	<input type="text"/> C1C22102	<input type="text"/> C1C02302	<input type="text"/> C1C02402	<input type="text"/> C1C02502	<input type="text"/> C1C02602
d. Routes collectrices	<input type="text"/> C1C02803	<input type="text"/> C1C22103	<input type="text"/> C1C02303	<input type="text"/> C1C02403	<input type="text"/> C1C02503	<input type="text"/> C1C02603
e. Routes locales	<input type="text"/> C1C02804	<input type="text"/> C1C22104	<input type="text"/> C1C02304	<input type="text"/> C1C02404	<input type="text"/> C1C02504	<input type="text"/> C1C02604
» Autres						
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	<input type="text"/> C1C02806	<input type="text"/> C1C22106	<input type="text"/> C1C02306	<input type="text"/> C1C02406	<input type="text"/> C1C02506	<input type="text"/> C1C02606
g. Tunnels	<input type="text"/> C1C02807	<input type="text"/> C1C22107	<input type="text"/> C1C02307	<input type="text"/> C1C02407	<input type="text"/> C1C02507	<input type="text"/> C1C02607

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

» Ponts

a. Autoroutes	% C1F05101	% C1F05201	% C1F05301	% C1F05401	% C1F05501	% C1F05601
b. Autoroutes rurales	% C1F05108	% C1F05208	% C1F05308	% C1F05408	% C1F05508	% C1F05608
c. Artères	% C1F05102	% C1F05202	% C1F05302	% C1F05402	% C1F05502	% C1F05602
d. Routes collectrices	% C1F05103	% C1F05203	% C1F05303	% C1F05403	% C1F05503	% C1F05603
e. Routes locales	% C1F05104	% C1F05204	% C1F05304	% C1F05404	% C1F05504	% C1F05604

» Autres

f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	% C1F05105	% C1F05206	% C1F05306	% C1F05406	% C1F05506	% C1F05606
g. Tunnels	% C1F05107	% C1F05207	% C1F05307	% C1F05407	% C1F05507	% C1F05607

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER

4. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
> Ponts			
a. Autoroutes	000 \$ <i>C1H16101</i>	000 \$ <i>C1H16201</i>	000 \$ <i>C1H16301</i>
b. Autoroutes rurales	000 \$ <i>C1H16108</i>	000 \$ <i>C1H16208</i>	000 \$ <i>C1H16308</i>
c. Artères	000 \$ <i>C1H16102</i>	000 \$ <i>C1H16202</i>	000 \$ <i>C1H16302</i>
d. Routes collectrices	000 \$ <i>C1H16103</i>	000 \$ <i>C1H16203</i>	000 \$ <i>C1H16303</i>
e. Routes locales	000 \$ <i>C1H16104</i>	000 \$ <i>C1H16204</i>	000 \$ <i>C1H16304</i>
> Autres			
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	000 \$ <i>C1H16106</i>	000 \$ <i>C1H16206</i>	000 \$ <i>C1H16306</i>
g. Tunnels	000 \$ <i>C1H16107</i>	000 \$ <i>C1H16207</i>	000 \$ <i>C1H16307</i>
Total de tous les ponts, ponceaux et tunnels	000 \$ <i>C1H16109</i>	000 \$ <i>C1H16209</i>	000 \$ <i>C1H16309</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

» Ponts

» a. Autoroutes

C1H18201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autoroutes acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autoroutes

C1H18101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autoroutes acquis en **2022**

» b. Autoroutes rurales

C1H18208

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autoroutes rurales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autoroutes rurales

C1H18108

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autoroutes rurales acquis en **2022**

» c. Artères

C1H18202

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'artères acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des artères

C1H18102

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'artères acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER

d. Routes collectrices

C1H18203

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de routes collectrices acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des routes collectrices

C1H18103

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de routes collectrices acquis en **2022**

e. Routes locales

C1H18204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de routes locales acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des routes locales

C1H18104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de routes locales acquis en **2022**

➤ Autres

f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)

C1H18206

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de ponceaux acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des ponceaux

C1H18106

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de ponceaux acquis en **2022**

g. Tunnels

C1H18207

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de tunnels acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des tunnels

C1H18107

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de tunnels acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12307

1 Oui

↳ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11307

2 Non

↳ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13307

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14307

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

8. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01007

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00207

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 10.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00307

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Ponts

Include les ponts d'autoroutes, les ponts d'autoroutes rurales, les ponts d'artères, les ponts des routes collectrices, et les ponts des routes locales que votre organisation possède. **Include** les carrefours dénivelés.

Exclude les ponts dans les parcs et les ponts réservés au transport en commun.

Les **autoroutes** sont caractérisées par une circulation dense et sont définies comme des routes dont l'accès est restreint, où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées, et où l'on retrouve généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne permettent pas d'accéder à une propriété et ne permettent généralement pas aux cyclistes et aux piétons d'y accéder.

Les **autoroutes rurales** sont caractérisées par un débit de circulation qui peut varier selon l'endroit où elles sont situées, de même que par des limites de vitesse qui sont établies à partir d'une fourchette allant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction. Contrairement aux autoroutes définies ci-dessus, les autoroutes rurales ne disposent généralement pas de bande de séparation et peuvent permettre un accès direct à partir des aménagements adjacents. La fluidité de la circulation est la principale préoccupation et ces routes sont conçues pour une circulation à des vitesses plus élevées que celles permises sur les artères routières, définies ci-dessous.

Les **artères** routières sont définies comme des routes où le débit de circulation est de modéré à élevé sur des distances moyennes entre les principales zones de production de circulation. Les routes collectrices et les routes locales mènent à ces artères, qui, elles, mènent aux autoroutes. Les artères routières sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à six voies, peuvent être divisées — en permettant un accès direct limité ou réglementé à partir des aménagements adjacents —, et peuvent être conçues de façon à décourager le stationnement sur rue.

Les **routes collectrices** sont définies comme des routes où le débit de circulation est de faible à modéré et qui sont situées dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles permettent à la circulation locale de se diriger vers les artères routières et les autoroutes. Les routes collectrices sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à quatre voies, sont habituellement non divisées — en permettant un accès direct, mais habituellement réglementé, à partir des aménagements adjacents — et le stationnement sur rue y est habituellement autorisé et réglementé.

Les **routes locales** permettent un faible débit de circulation et l'accès à des propriétés privées. Les routes locales sont conçues pour la circulation à basses vitesses et peuvent comporter deux voies de circulation non divisées. Elles sont conçues de façon à décourager la circulation de transit et le stationnement y est habituellement autorisé, mais souvent réglementé.

Ponceaux

Include les passages d'un diamètre supérieur ou égal à trois mètres que votre organisation possède.

Tunnels

Include les tunnels que votre organisation possède.

Exclude les tunnels dans les parcs et les tunnels réservés au transport en commun.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Définitions (suite)

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au cours de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 6

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 8

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 9

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 10

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Déchets solides

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Déchets solides

1. Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité (tonnes)
Actifs relatifs aux déchets solides		
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	<input type="text" value="C6B01101"/>	<input type="text" value="C6B01201"/>
Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides		
b. Installations de compostage	<input type="text" value="C6B01102"/>	<input type="text" value="C6B01202"/>
c. Installations de récupération des matières	<input type="text" value="C6B01103"/>	<input type="text" value="C6B01203"/>
d. Installations de digestion anaérobie	<input type="text" value="C6B01104"/>	<input type="text" value="C6B01204"/>
Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides		
e. Sites d'enfouissement techniques actifs	<input type="text" value="C6B01105"/>	<input type="text" value="C6B01205"/>
f. Dépotoirs à ciel ouvert actifs	<input type="text" value="C6B01106"/>	<input type="text" value="C6B01206"/>
g. Sites d'enfouissement fermés c.à.d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs	<input type="text" value="C6B01107"/>	
h. Incinérateurs	<input type="text" value="C6B01108"/>	<input type="text" value="C6B01208"/>
i. Installations de valorisation énergétique	<input type="text" value="C6B01109"/>	<input type="text" value="C6B01209"/>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER DÉTAILLÉ

2. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Actifs relatifs aux déchets solides						
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	<input type="text"/> C6C02801	<input type="text"/> C6C03101	<input type="text"/> C6C02301	<input type="text"/> C6C02401	<input type="text"/> C6C02501	<input type="text"/> C6C02601
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides						
b. Installations de compostage	<input type="text"/> C6C02802	<input type="text"/> C6C03102	<input type="text"/> C6C02302	<input type="text"/> C6C02402	<input type="text"/> C6C02502	<input type="text"/> C6C02602
c. Installations de récupération des matières	<input type="text"/> C6C02803	<input type="text"/> C6C03103	<input type="text"/> C6C02303	<input type="text"/> C6C02403	<input type="text"/> C6C02503	<input type="text"/> C6C02603
d. Installations de digestion anaérobiose	<input type="text"/> C6C02804	<input type="text"/> C6C03104	<input type="text"/> C6C02304	<input type="text"/> C6C02404	<input type="text"/> C6C02504	<input type="text"/> C6C02604
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides						
e. Sites d'enfouissement techniques actifs	<input type="text"/> C6C02805	<input type="text"/> C6C03105	<input type="text"/> C6C02305	<input type="text"/> C6C02405	<input type="text"/> C6C02505	<input type="text"/> C6C02605
f. Dépotoirs à ciel ouvert actifs	<input type="text"/> C6C02806	<input type="text"/> C6C03106	<input type="text"/> C6C02306	<input type="text"/> C6C02406	<input type="text"/> C6C02506	<input type="text"/> C6C02606
g. Sites d'enfouissement fermés c.-à-d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs	<input type="text"/> C6C02807	<input type="text"/> C6C03107	<input type="text"/> C6C02307	<input type="text"/> C6C02407	<input type="text"/> C6C02507	<input type="text"/> C6C02607
h. Incinérateurs	<input type="text"/> C6C02808	<input type="text"/> C6C03108	<input type="text"/> C6C02308	<input type="text"/> C6C02508	<input type="text"/> C6C02508	<input type="text"/> C6C02608
i. Installations de valorisation énergétique	<input type="text"/> C6C02809	<input type="text"/> C6C03109	<input type="text"/> C6C02309	<input type="text"/> C6C02409	<input type="text"/> C6C02509	<input type="text"/> C6C02609

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Actifs relatifs aux déchets solides						
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	% C6F05101	% C6F05201	% C6F05301	% C6F05401	% C6F05501	% C6F05601
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides						
b. Installations de compostage	% C6F05102	% C6F05202	% C6F05302	% C6F05402	% C6F05502	% C6F05602
c. Installations de récupération des matières	% C6F05103	% C6F05203	% C6F05303	% C6F05403	% C6F05503	% C6F05603
d. Installations de digestion anaérobio	% C6F05104	% C6F05204	% C6F05304	% C6F05404	% C6F05504	% C6F05604
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides						
e. Sites d'enfouissement techniques actifs	% C6F05105	% C6F05205	% C6F05305	% C6F05405	% C6F05505	% C6F05605
f. Dépotoirs à ciel ouvert actifs	% C6F05106	% C6F05206	% C6F05306	% C6F05406	% C6F05506	% C6F05606
g. Sites d'enfouissement fermés c.-à-d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs	% C6F05107	% C6F05207	% C6F05307	% C6F05407	% C6F05507	% C6F05607
h. Incinérateurs	% C6F05108	% C6F05208	% C6F05308	% C6F05408	% C6F05508	% C6F05608
i. Installations de valorisation énergétique	% C6F05109	% C6F05209	% C6F05309	% C6F05409	% C6F05509	% C6F05609

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs aux déchets solides que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Actifs relatifs aux déchets solides			
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	000 \$ C6H13101	000 \$ C6H13201	000 \$ C6H13301
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides			
b. Installations de compostage	000 \$ C6H13102	000 \$ C6H13202	000 \$ C6H13302
c. Installations de récupération des matières	000 \$ C6H13103	000 \$ C6H13203	000 \$ C6H13303
d. Installations de digestion anaérobio	000 \$ C6H13104	000 \$ C6H13204	000 \$ C6H13304
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides			
e. Sites d'enfouissement techniques actifs	000 \$ C6H13105	000 \$ C6H13205	000 \$ C6H13305
f. Dépotoirs à ciel ouvert actifs	000 \$ C6H13106	000 \$ C6H13206	000 \$ C6H13306
g. Sites d'enfouissement fermés c.-à-d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs	000 \$ C6H13107	000 \$ C6H13207	000 \$ C6H13307
h. Incinérateurs	000 \$ C6H13108	000 \$ C6H13208	000 \$ C6H13308
i. Installations de valorisation énergétique	000 \$ C6H13109	000 \$ C6H13209	000 \$ C6H13309
Total de toutes les installations de traitement des déchets solides	000 \$ C6H13110	000 \$ C6H13210	000 \$ C6H13310

5. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs relatifs aux déchets solides dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

► Actifs relatifs aux déchets solides

a. Actifs relatifs aux stations de transfert

C6H15201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs relatifs aux stations de transfert acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des actifs relatifs aux stations de transfert

C6H15101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif relatifs aux stations de transfert acquis en **2022**

► Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

b. Installations de compostage

C6H15202

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de compostage acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des installations de compostage

C6H15102

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de compostage acquis en **2022**

c. Installations de récupération des matières

C6H15203

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de récupération des matières acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des installations de récupération des matières

C6H15103

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de récupération des matières acquis en **2022**

d. Installations de digestion anaérobio

C6H15204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de digestion anaérobio acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des installations de digestion anaérobio

C6H15104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de digestion anaérobio acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

e. Sites d'enfouissement techniques actifs

C6H15205

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de sites d'enfouissement techniques actifs acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des sites d'enfouissement techniques actifs

C6H15105

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de sites d'enfouissement techniques actifs acquis en **2022**

f. Dépotoirs à ciel ouvert actifs

C6H15206

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de dépotoirs à ciel ouvert actifs acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue de dépotoirs à ciel ouvert actifs

C6H15106

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de dépotoirs à ciel ouvert actifs acquis en **2022**

g. Sites d'enfouissement fermés

c.-à-d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs

C6H15207

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de sites d'enfouissement fermés acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des sites d'enfouissement fermés

C6H15107

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de sites d'enfouissement fermés acquis en **2022**

h. Incinérateurs

C6H15208

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'incinérateurs acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des incinérateurs

C6H15108

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'incinérateurs acquis en **2022**

i. Installations de valorisation énergétique

C6H15209

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations de valorisation énergétique acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des installations de valorisation énergétique

C6H15109

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations de valorisation énergétique acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12305

1 Oui

➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11305

2 Non

➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13305

NE PAS UTILISER POUR INFORMER
COPIE POUR RAPPORTER

7. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14305

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

8. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01005

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00305

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 10.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00205

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Actifs relatifs à la collecte des déchets solides

Include les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, **y compris** la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides

Include les installations que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

Include les installations de compostage, les installations de récupération des matières, et les installations de digestion anaérobiose que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

Include les sites d'enfouissement techniques actifs, les dépotoirs à ciel ouvert actifs, les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs, et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 6

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 8

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Définitions (suite)

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 9

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 10

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Transport en commun

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport en commun

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Nombre total de sièges	Nombre de sièges accessibles (y compris les dispositifs de fixation des fauteuils roulants)
> Autobus			
a. Au diesel	<input type="text" value="C4B02101"/>	<input type="text" value="C4B02201"/>	<input type="text" value="C4B02301"/>
b. Au biodiesel	<input type="text" value="C4B02102"/>	<input type="text" value="C4B02202"/>	<input type="text" value="C4B02302"/>
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	<input type="text" value="C4B02103"/>	<input type="text" value="C4B02203"/>	<input type="text" value="C4B02303"/>
d. Au gaz naturel	<input type="text" value="C4B02104"/>	<input type="text" value="C4B02204"/>	<input type="text" value="C4B02304"/>
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	<input type="text" value="C4B02105"/>	<input type="text" value="C4B02205"/>	<input type="text" value="C4B02305"/>
f. À essence	<input type="text" value="C4B02124"/>	<input type="text" value="C4B02224"/>	<input type="text" value="C4B02324"/>
g. Autres autobus	<input type="text" value="C4B02106"/>	<input type="text" value="C4B02206"/>	<input type="text" value="C4B02306"/>
> Autres actifs de matériel roulant			
h. Tramways	<input type="text" value="C4B02107"/>	<input type="text" value="C4B02207"/>	<input type="text" value="C4B02307"/>
i. Traversiers	<input type="text" value="C4B02108"/>	<input type="text" value="C4B02208"/>	<input type="text" value="C4B02308"/>
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	<input type="text" value="C4B02109"/>	<input type="text" value="C4B02209"/>	<input type="text" value="C4B02309"/>
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	<input type="text" value="C4B02110"/>	<input type="text" value="C4B02210"/>	<input type="text" value="C4B02310"/>
l. Trains légers sur rail	<input type="text" value="C4B02111"/>	<input type="text" value="C4B02211"/>	<input type="text" value="C4B02311"/>
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	<input type="text" value="C4B02112"/>	<input type="text" value="C4B02212"/>	<input type="text" value="C4B02312"/>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

	Nombre	Nombre total de sièges	Nombre de sièges accessibles (y compris les dispositifs de fixation des fauteuils roulants)
➤ Autres actifs permanents de transport en commun			
n. Gares et terminus de voyageurs	<input type="text"/> C4B02113		
o. Abribus	<input type="text"/> C4B02114		
p. Droits de passage exclusifs	<input type="text"/> C4B02115		
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun			
q. Parcs de stationnement	<input type="text"/> C4B02116		
r. Supports et abris pour bicyclettes	<input type="text"/> C4B02117		
s. Débarcadères	<input type="text"/> C4B02118		
➤ Installations d'entretien et d'entreposage			
t. Installations d'entretien et d'entreposage	<input type="text"/> C4B02119		
➤ Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun			
u. Ponts	<input type="text"/> C4B02120		
v. Tunnels	<input type="text"/> C4B02121		
➤ Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)			
w. Voies ferrées Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4B02122		
x. Routes Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4B02123		

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

2. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des actifs de transport en commun de votre organisation comprenant les caractéristiques d'accessibilité ci-dessous?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
a. Autobus standards	
a1. Autobus standards à plancher surbaissé	<input type="text"/> C4B02401
a2. Autobus standards équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour faciliter l'utilisation des fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02402
a3. Autobus standards dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02403
a4. Autobus standards équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02404
a5. Autobus standards diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02405
a6. Autobus standards offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02406
b. Autobus de transport adapté	
b1. Autobus de transport adapté à plancher surbaissé	<input type="text"/> C4B02407
b2. Autobus de transport adapté équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour faciliter l'utilisation des fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02408
b3. Autobus de transport adapté dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02409
b4. Autobus de transport adapté équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02410
b5. Autobus de transport adapté diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02411
b6. Autobus de transport adapté offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02412

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS

	Nombre
c. Tramways	
c1. Tramways accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02413
c2. Tramways dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02414
c3. Tramways équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02415
c4. Tramways diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02416
c5. Tramways offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02417
d. Trains lourds	
d1. Trains lourds accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02418
d2. Trains lourds dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02419
d3. Trains lourds équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02420
d4. Trains lourds diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02421
d5. Trains lourds offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02422
e. Trains de banlieue	
e1. Trains de banlieue accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02423
e2. Trains de banlieue lourds dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02424
e3. Trains de banlieue équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02425
e4. Trains de banlieue diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02426
e5. Trains de banlieue offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02427

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Nombre
f. Trains légers sur rail	
f1. Trains légers sur rail accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02428
f2. Trains légers sur rail dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02429
f3. Trains légers sur rail équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02430
f4. Trains légers sur rail diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02431
f5. Trains légers sur rail offrant le paiement sans espèces	<input type="text"/> C4B02432
g. Gares et terminus de voyageurs	
g1. Gares et terminus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02433
g2. Gares et terminus avec annonces sonores accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02434
g3. Gares et terminus avec affichage vidéo accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02435
h. Abribus	
h1. Abribus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02436
h2. Abribus avec annonces sonores accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02437
h3. Abribus avec affichage vidéo accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02438

NE PAS UTILISER POUR L'INFORMATION RAPPORTER

3. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction ou l'année d'achat.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Autobus						
a. Au diesel	<input type="text"/> C4C04801	<input type="text"/> C4C05101	<input type="text"/> C4C04301	<input type="text"/> C4C04401	<input type="text"/> C4C04501	<input type="text"/> C4C04601
b. Au biodiesel	<input type="text"/> C4C04802	<input type="text"/> C4C05102	<input type="text"/> C4C04302	<input type="text"/> C4C04402	<input type="text"/> C4C04502	<input type="text"/> C4C04602
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	<input type="text"/> C4C04803	<input type="text"/> C4C05103	<input type="text"/> C4C04303	<input type="text"/> C4C04403	<input type="text"/> C4C04503	<input type="text"/> C4C04603
d. Au gaz naturel	<input type="text"/> C4C04804	<input type="text"/> C4C05104	<input type="text"/> C4C04304	<input type="text"/> C4C04404	<input type="text"/> C4C04504	<input type="text"/> C4C04604
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	<input type="text"/> C4C04805	<input type="text"/> C4C05105	<input type="text"/> C4C04305	<input type="text"/> C4C04405	<input type="text"/> C4C04505	<input type="text"/> C4C04605
f. À essence	<input type="text"/> C4C04824	<input type="text"/> C4C04825	<input type="text"/> C4C04826	<input type="text"/> C4C04827	<input type="text"/> C4C04828	<input type="text"/> C4C04829
g. Autres autobus	<input type="text"/> C4C04806	<input type="text"/> C4C05106	<input type="text"/> C4C04306	<input type="text"/> C4C04406	<input type="text"/> C4C04506	<input type="text"/> C4C04606
➤ Autres actifs de matériel roulant						
h. Tramways	<input type="text"/> C4C04807	<input type="text"/> C4C05107	<input type="text"/> C4C04307	<input type="text"/> C4C04407	<input type="text"/> C4C04507	<input type="text"/> C4C04607
i. Traversiers	<input type="text"/> C4C04808	<input type="text"/> C4C05108	<input type="text"/> C4C04308	<input type="text"/> C4C04408	<input type="text"/> C4C04508	<input type="text"/> C4C04608
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	<input type="text"/> C4C04809	<input type="text"/> C4C05109	<input type="text"/> C4C04309	<input type="text"/> C4C04409	<input type="text"/> C4C04509	<input type="text"/> C4C04609
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	<input type="text"/> C4C04810	<input type="text"/> C4C05110	<input type="text"/> C4C04310	<input type="text"/> C4C04410	<input type="text"/> C4C04510	<input type="text"/> C4C04610
l. Trains légers sur rail	<input type="text"/> C4C04811	<input type="text"/> C4C05111	<input type="text"/> C4C04311	<input type="text"/> C4C04411	<input type="text"/> C4C04511	<input type="text"/> C4C04611
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	<input type="text"/> C4C04812	<input type="text"/> C4C05112	<input type="text"/> C4C04312	<input type="text"/> C4C04412	<input type="text"/> C4C04512	<input type="text"/> C4C04612

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Autres actifs permanents de transport en commun						
n. Gares et terminus de voyageurs	<input type="text"/> C4C04813	<input type="text"/> C4C05113	<input type="text"/> C4C04313	<input type="text"/> C4C04413	<input type="text"/> C4C04513	<input type="text"/> C4C04613
o. Abribus	<input type="text"/> C4C04814	<input type="text"/> C4C05114	<input type="text"/> C4C04314	<input type="text"/> C4C04414	<input type="text"/> C4C04514	<input type="text"/> C4C04614
p. Droits de passage exclusifs	<input type="text"/> C4C04815	<input type="text"/> C4C05115	<input type="text"/> C4C04315	<input type="text"/> C4C04415	<input type="text"/> C4C04515	<input type="text"/> C4C04615
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun						
q. Parcs de stationnement	<input type="text"/> C4C04816	<input type="text"/> C4C05116	<input type="text"/> C4C04316	<input type="text"/> C4C04416	<input type="text"/> C4C04516	<input type="text"/> C4C04616
r. Supports et abris pour bicyclettes	<input type="text"/> C4C04817	<input type="text"/> C4C05117	<input type="text"/> C4C04317	<input type="text"/> C4C04417	<input type="text"/> C4C04517	<input type="text"/> C4C04617
s. Débarcadères	<input type="text"/> C4C04818	<input type="text"/> C4C05118	<input type="text"/> C4C04318	<input type="text"/> C4C04418	<input type="text"/> C4C04518	<input type="text"/> C4C04618
➤ Installations d'entretien et d'entreposage						
t. Installations d'entretien et d'entreposage	<input type="text"/> C4C04819	<input type="text"/> C4C05119	<input type="text"/> C4C04319	<input type="text"/> C4C04419	<input type="text"/> C4C04519	<input type="text"/> C4C04619
➤ Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun						
u. Ponts	<input type="text"/> C4C04820	<input type="text"/> C4C05120	<input type="text"/> C4C04320	<input type="text"/> C4C04420	<input type="text"/> C4C04520	<input type="text"/> C4C04620
v. Tunnels	<input type="text"/> C4C04821	<input type="text"/> C4C05121	<input type="text"/> C4C04321	<input type="text"/> C4C04421	<input type="text"/> C4C04521	<input type="text"/> C4C04621
➤ Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)						
w. Voies ferrées Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4C04822	<input type="text"/> C4C05122	<input type="text"/> C4C04322	<input type="text"/> C4C04422	<input type="text"/> C4C04522	<input type="text"/> C4C04622
x. Routes Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4C04823	<input type="text"/> C4C05123	<input type="text"/> C4C04323	<input type="text"/> C4C04423	<input type="text"/> C4C04523	<input type="text"/> C4C04623

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

4. En 2022, quel était l'état physique général des actifs de transport en commun de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Autobus						
a. Au diesel	% C4F07101	% C4F07201	% C4F07301	% C4F07401	% C4F07501	% C4F07601
b. Au biodiesel	% C4F07102	% C4F07202	% C4F07302	% C4F07402	% C4F07502	% C4F07602
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	% C4F07103	% C4F07203	% C4F07303	% C4F07403	% C4F07503	% C4F07603
d. Au gaz naturel	% C4F07104	% C4F07204	% C4F07304	% C4F07404	% C4F07504	% C4F07604
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	% C4F07105	% C4F07205	% C4F07305	% C4F07405	% C4F07505	% C4F07605
f. À essence	% C4F07106	% C4F07206	% C4F07306	% C4F07406	% C4F07506	% C4F07606
➤ Autres actifs de matériel roulant						
h. Tramways	% C4F07107	% C4F07207	% C4F07307	% C4F07407	% C4F07507	% C4F07607
i. Traversiers	% C4F07108	% C4F07208	% C4F07308	% C4F07408	% C4F07508	% C4F07608
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	% C4F07109	% C4F07209	% C4F07309	% C4F07409	% C4F07509	% C4F07609
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	% C4F07110	% C4F07210	% C4F07310	% C4F07410	% C4F07510	% C4F07610
l. Trains légers sur rail	% C4F07111	% C4F07211	% C4F07311	% C4F07411	% C4F07511	% C4F07611
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	% C4F07112	% C4F07212	% C4F07312	% C4F07412	% C4F07512	% C4F07612

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Autres actifs permanents de transport en commun						
n. Gares et terminus de voyageurs	% C4F07113	% C4F07213	% C4F07313	% C4F07413	% C4F07513	% C4F07613
o. Abribus	% C4F07114	% C4F07214	% C4F07314	% C4F07414	% C4F07514	% C4F07614
p. Droits de passage exclusifs	% C4F07115	% C4F07215	% C4F07315	% C4F07415	% C4F07515	% C4F07615
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun						
q. Parcs de stationnement	% C4F07116	% C4F07216	% C4F07316	% C4F07416	% C4F07516	% C4F07616
r. Supports et abris pour bicyclettes	% C4F07117	% C4F07217	% C4F07317	% C4F07417	% C4F07517	% C4F07617
s. Débarcadères	% C4F07118	% C4F07218	% C4F07318	% C4F07418	% C4F07518	% C4F07618
➤ Installations d'entretien et d'entreposage						
t. Installations d'entretien et d'entreposage	% C4F07119	% C4F07219	% C4F07319	% C4F07419	% C4F07519	% C4F07619
➤ Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun						
u. Ponts	% C4F07120	% C4F07220	% C4F07320	% C4F07420	% C4F07520	% C4F07620
v. Tunnels	% C4F07121	% C4F07221	% C4F07321	% C4F07421	% C4F07521	% C4F07621
➤ Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)						
w. Voies ferrées	% C4F07122	% C4F07222	% C4F07322	% C4F07422	% C4F07522	% C4F07622
x. Routes	% C4F07123	% C4F07223	% C4F07323	% C4F07423	% C4F07523	% C4F07623

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

5. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs de transport en commun que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Autobus			
a. Au diesel	000 \$ C4H19101	000 \$ C4H19201	000 \$ C4H19301
b. Au biodiesel	000 \$ C4H19102	000 \$ C4H19202	000 \$ C4H19302
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	000 \$ C4H19103	000 \$ C4H19203	000 \$ C4H19303
d. Au gaz naturel	000 \$ C4H19104	000 \$ C4H19204	000 \$ C4H19304
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	000 \$ C4H19105	000 \$ C4H19205	000 \$ C4H19305
f. À essence	000 \$ C4H19124	000 \$ C4H19224	000 \$ C4H19324
g. Autres autobus	000 \$ C4H19106	000 \$ C4H19206	000 \$ C4H19306
Total des autobus	000 \$ C4H19125	000 \$ C4H19225	000 \$ C4H19325

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Autres actifs de matériel roulant			
h. Tramways	000 \$ C4H19107	000 \$ C4H19207	000 \$ C4H19307
i. Traversiers	000 \$ C4H19108	000 \$ C4H19208	000 \$ C4H19308
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	000 \$ C4H19109	000 \$ C4H19209	000 \$ C4H19309
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	000 \$ C4H19110	000 \$ C4H19210	000 \$ C4H19310
l. Trains légers sur rail	000 \$ C4H19111	000 \$ C4H19211	000 \$ C4H19311
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	000 \$ C4H19112	000 \$ C4H19212	000 \$ C4H19312
Total des autres actifs de matériel roulant	000 \$ C4H19126	000 \$ C4H19226	000 \$ C4H19326

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Autres actifs permanents de transport en commun			
n. Gares et terminus de voyageurs	000 \$ C4H19113	000 \$ C4H19213	000 \$ C4H19313
o. Abribus	000 \$ C4H19114	000 \$ C4H19214	000 \$ C4H19314
p. Droits de passage exclusifs	000 \$ C4H19115	000 \$ C4H19215	000 \$ C4H19315
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun			
q. Parcs de stationnement	000 \$ C4H19116	000 \$ C4H19216	000 \$ C4H19316
r. Supports et abris pour bicyclettes	000 \$ C4H19117	000 \$ C4H19217	000 \$ C4H19317
s. Débarcadères	000 \$ C4H19118	000 \$ C4H19218	000 \$ C4H19318
➤ Installations d'entretien et d'entreposage			
t. Installations d'entretien et d'entreposage	000 \$ C4H19119	000 \$ C4H19219	000 \$ C4H19319
Total des autres installations	000 \$ C4H19127	000 \$ C4H19227	000 \$ C4H19327

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS
COPIE POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
> Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun			
u. Ponts	000 \$ C4H19120	000 \$ C4H19220	000 \$ C4H19320
v. Tunnels	000 \$ C4H1921	000 \$ C4H19221	000 \$ C4H19321
Total des ponts et des tunnels exclusifs au transport en commun	000 \$ C4H19128	000 \$ C4H19228	000 \$ C4H19328
> Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)			
w. Voies ferrées	000 \$ C4H19122	000 \$ C4H19222	000 \$ C4H19322
x. Routes	000 \$ C4H19123	000 \$ C4H19223	000 \$ C4H19323
Total des voies ferrées et du réseau routier exclusifs au transport en commun	000 \$ C4H19129	000 \$ C4H19229	000 \$ C4H19329

NE PAS UTILISER POUR INFORMER
COPIE POUR RAPPORTER

6. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs de transport en commun dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.

Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ Autobus

➤ a. Au diesel

C4H22201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus au diesel acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus au diesel

C4H22101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus au diesel acquis en **2022**

➤ b. Au biodiesel

C4H22202

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus au biodiesel acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus au biodiesel

C4H22102

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus au biodiesel acquis en **2022**

➤ c. Électriques

Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.

C4H22203

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus électriques acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus électriques

C4H22103

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus électriques acquis en **2022**

➤ d. Au gaz naturel

C4H22204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus au gaz naturel acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus au gaz naturel

C4H22104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus au gaz naturel acquis en **2022**

➤ e. Hybrides

Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.

C4H22205

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus hybrides acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus hybrides

C4H22105

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus hybrides acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

➤ f. À essence

C4H2224

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autobus à essence acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autobus à essence

C4H22124

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autobus à essence acquis en **2022**

➤ g. Autres autobus

C4H22206

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autres autobus acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autres autobus

C4H22106

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autres autobus acquis en **2022**

➤ Autres actifs de matériel roulant

➤ h. Tramways

C4H22207

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de tramways acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des tramways

C4H22107

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de tramways acquis en **2022**

➤ i. Traversiers

C4H22208

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de traversiers acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des traversiers

C4H22108

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de traversiers acquis en **2022**

➤ j. Trains lourds

Include les wagons de métro.

C4H22209

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de trains lourds acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des trains lourds

C4H22109

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de trains lourds acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER

➤ **k. Trains de banlieue**
Include les locomotives.

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de trains de banlieue acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des trains de banlieue

C4H22110

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de trains de banlieue acquis en **2022**

➤ **I. Trains légers sur rail**

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de trains légers sur rail acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des trains légers sur rail

C4H22111

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de trains légers sur rail acquis en **2022**

➤ **m. Transport en commun spécialisé**

Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de transport en commun spécialisé acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des transport en commun spécialisé

C4H22112

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de transport en commun spécialisé acquis en **2022**

➤ **Autres actifs permanents de transport en commun**

➤ **n. Gares et terminus de voyageurs**

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de gares et terminus de voyageurs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des gares et terminus de voyageurs

C4H22113

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de gares et terminus de voyageurs acquis en **2022**

➤ **o. Abribus**

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'abribus acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des abribus

C4H22114

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'abribus acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

➤ p. Droits de passage exclusifs

C4H22215

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de droits de passage exclusifs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des droits de passage exclusifs

C4H22115

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de droits de passage exclusifs acquis en **2022**

➤ Autres actifs intégrés de transport en commun

➤ q. Parcs de stationnement

C4H22216

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de parcs de stationnement acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des parcs de stationnement

C4H22116

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de parcs de stationnement acquis en **2022**

➤ r. Supports et abris pour bicyclettes

C4H22217

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de supports et abris pour bicyclettes acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des supports et abris pour bicyclettes

C4H22117

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de supports et abris pour bicyclettes acquis en **2022**

➤ s. Débarcadères

C4H22218

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de débarcadères acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des débarcadères

C4H22118

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de débarcadères acquis en **2022**

➤ Installations d'entretien et d'entreposage

➤ t. Installations d'entretien et d'entreposage

C4H22219

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'installations d'entretien et d'entreposage acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des installations d'entretien et d'entreposage

C4H22119

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'installations d'entretien et d'entreposage acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

➤ Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun

➤ u. Ponts

C4H22220

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de ponts acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des ponts

C4H22120

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de ponts acquis en **2022**

➤ v. Tunnels

C4H22221

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de tunnels acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des tunnels

C4H22121

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de tunnels acquis en **2022**

➤ Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)

➤ w. Voies ferrées

C4H22222

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de voies ferrées acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des voies ferrées

C4H22122

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de voies ferrées acquis en **2022**

➤ x. Routes

C4H22223

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de routes acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des routes

C4H22123

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de routes acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

7. Quelle est la capacité de vos gares d'autobus (en autobus équivalents 40 pieds)?

Capacité

C4H00101

8. Quelle est la capacité de charge des autobus de vos actifs fixes en kilowattheures (kWh)?

Kilowattheures

C4H00102

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

9. Votre organisation dispose-t-elle de renseignements géographiques sur les systèmes de transport en commun?

C4H00103

1 Oui

➤ Veuillez fournir les renseignements suivants

Type de renseignement

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Itinéraires de transport en commun

C4H00104

1 Horaires

C4H00105

1 Emplacements des arrêts

C4H00106

1 Autres

C4H00107

Précisez d'autres types de renseignement

C4H00108

Format de données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 General Transit Feed Specification (GTFS)

C4H00109

1 Real Time General Transit Feed Specification (RT-GTFS API)

C4H00110

1 Shapefile

C4H00111

1 KML ou KMZ

C4H00112

1 Image de carte statique (PDF ou JPG)

C4H00113

1 Excel ou CSV

C4H00114

1 JSON

C4H00115

1 GEOJSON

C4H00116

1 Autres

C4H00117

Précisez d'autres formats de données

C4H00118

Fréquence des mises à jour de données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Hebdomadaire

C4H00119

1 Mensuelle

C4H00120

1 Trimestrielle

C4H00121

1 Annuelle

C4H00122

1 Autres

C4H00123

Précisez d'autres fréquences

C4H00124

Date de la dernière mise à jour

A	A	A	A

M	M

J

J

C4H00125

Plateforme, outil ou service public de partage de données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Services Web (WMS, WFS)

C4H00126

1 Application Web

C4H00127

1 Portail de données

C4H00128

1 Autres

C4H00129

Précisez d'autres outils de partage

C4H00130

Veuillez fournir les URL ou les liens (le cas échéant)

--

C4H00131

2 Non

10. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport en commun?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12301

1 Oui



➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs de transport en commun est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11301

2 Non



➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs de transport en commun?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13301

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

11. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14301

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

12. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01001

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR PAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 13.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00301

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 14.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00201

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Tramways

Véhicules ferroviaires qui circulent sur les voies de tramway le long des voies publiques urbaines.

Traversiers

Navires qui transportent des passagers à travers un plan d'eau à l'intérieur d'une région métropolitaine.

Trains lourds

Voitures de chemin de fer électriques, à grande vitesse, pour passagers, capables d'accueillir un grand nombre de passagers.

Trains de banlieue

Wagons de voyageurs (à unités multiples ou locomotives) utilisés pour le service de transport qui circulent principalement entre le centre-ville et les banlieues moyennes et extérieures.

Trains légers sur rail

Trains urbains circulant sur des emprises exclusives avec une capacité et une vitesse inférieures à celles des wagons lourds.

Transport en commun spécialisé

Services de transport pour les personnes ayant une incapacité (para transpo ou transport adapté et système d'autobus à la demande).

Question 2

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Définitions (suite)

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 6

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 10

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 12

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Définitions (suite)

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 13

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 14

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Transport actif

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport actif

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final en nombre et en longueur des stocks d'actifs de transport actif de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Longueur en kilomètres	Nombre
a. Voies et pistes cyclables		
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> C11B0101	
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> C11B0102	
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text"/> C11B0103	
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> C11B0104	
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> C11B0105	
d. Trottoirs	<input type="text"/> C5B02106	
e. Passerelles	<input type="text"/> C1B01105	<input type="text"/> C11B0108
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> C11B0106	<input type="text"/> C11B0107

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs de transport actif de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
a. Voies et pistes cyclables						
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> <i>C11C0101</i>	<input type="text"/> <i>C11C0201</i>	<input type="text"/> <i>C11C0301</i>	<input type="text"/> <i>C11C0401</i>	<input type="text"/> <i>C11C0501</i>	<input type="text"/> <i>C11C0601</i>
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> <i>C11C0102</i>	<input type="text"/> <i>C11C0202</i>	<input type="text"/> <i>C11C0302</i>	<input type="text"/> <i>C11C0402</i>	<input type="text"/> <i>C11C0502</i>	<input type="text"/> <i>C11C0602</i>
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text"/> <i>C11C0103</i>	<input type="text"/> <i>C11C0203</i>	<input type="text"/> <i>C11C0303</i>	<input type="text"/> <i>C11C0403</i>	<input type="text"/> <i>C11C0503</i>	<input type="text"/> <i>C11C0603</i>
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> <i>C11C0104</i>	<input type="text"/> <i>C11C0204</i>	<input type="text"/> <i>C11C0304</i>	<input type="text"/> <i>C11C0404</i>	<input type="text"/> <i>C11C0504</i>	<input type="text"/> <i>C11C0604</i>
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> <i>C11C0107</i>	<input type="text"/> <i>C11C0207</i>	<input type="text"/> <i>C11C0307</i>	<input type="text"/> <i>C11C0407</i>	<input type="text"/> <i>C11C0507</i>	<input type="text"/> <i>C11C0607</i>
d. Trottoirs	<input type="text"/> <i>C11C0106</i>	<input type="text"/> <i>C11C0206</i>	<input type="text"/> <i>C5C03306</i>	<input type="text"/> <i>C5C03406</i>	<input type="text"/> <i>C5C03506</i>	<input type="text"/> <i>C5C03606</i>
e. Passerelles	<input type="text"/> <i>C11C0105</i>	<input type="text"/> <i>C11C0205</i>	<input type="text"/> <i>C1C02305</i>	<input type="text"/> <i>C1C02405</i>	<input type="text"/> <i>C1C02505</i>	<input type="text"/> <i>C1C02605</i>
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> <i>C11C0108</i>	<input type="text"/> <i>C11C0208</i>	<input type="text"/> <i>C11C0308</i>	<input type="text"/> <i>C11C0408</i>	<input type="text"/> <i>C11C0508</i>	<input type="text"/> <i>C11C0608</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2022, quel était l'état physique général des actifs de transport actif de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
a. Voies et pistes cyclables						
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text" value="C11F0101"/> %	<input type="text" value="C11F0201"/> %	<input type="text" value="C11F0301"/> %	<input type="text" value="C11F0401"/> %	<input type="text" value="C11F0501"/> %	<input type="text" value="C11F0601"/> %
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text" value="C11F0102"/> %	<input type="text" value="C11F0202"/> %	<input type="text" value="C11F0302"/> %	<input type="text" value="C11F0402"/> %	<input type="text" value="C11F0502"/> %	<input type="text" value="C11F0602"/> %
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text" value="C11F0103"/> %	<input type="text" value="C11F0203"/> %	<input type="text" value="C11F0303"/> %	<input type="text" value="C11F0403"/> %	<input type="text" value="C11F0503"/> %	<input type="text" value="C11F0603"/> %
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text" value="C11F0104"/> %	<input type="text" value="C11F0204"/> %	<input type="text" value="C11F0304"/> %	<input type="text" value="C11F0404"/> %	<input type="text" value="C11F0504"/> %	<input type="text" value="C11F0604"/> %
c. Pistes non pavées	<input type="text" value="C11F0105"/> %	<input type="text" value="C11F0205"/> %	<input type="text" value="C11F0305"/> %	<input type="text" value="C11F0405"/> %	<input type="text" value="C11F0505"/> %	<input type="text" value="C11F0605"/> %
d. Trottoirs	<input type="text" value="C5F06106"/> %	<input type="text" value="C5F06206"/> %	<input type="text" value="C5F06306"/> %	<input type="text" value="C5F06406"/> %	<input type="text" value="C5F06506"/> %	<input type="text" value="C5F06606"/> %
e. Passerelles	<input type="text" value="C1F05105"/> %	<input type="text" value="C1F05205"/> %	<input type="text" value="C1F05305"/> %	<input type="text" value="C1F05405"/> %	<input type="text" value="C1F05505"/> %	<input type="text" value="C1F05605"/> %
f. Tunnels pour piétons	<input type="text" value="C11F0106"/> %	<input type="text" value="C11F0206"/> %	<input type="text" value="C11F0306"/> %	<input type="text" value="C11F0406"/> %	<input type="text" value="C11F0506"/> %	<input type="text" value="C11F0606"/> %

NE PAS UTILISER POUR INFORMER RAPPORTER

4. Au **31 décembre 2022**, quel pourcentage de vos actifs de transport actif est accessible (par exemple, les bordures de trottoir inclinées aux intersections)?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Pourcentage
a. Voies et pistes cyclables	
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> % <small>C11H0101</small>
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> % <small>C11H0102</small>
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text"/> % <small>C11H0103</small>
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> % <small>C11H0104</small>
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> % <small>C11H0105</small>
d. Trottoirs	<input type="text"/> % <small>C11H0106</small>
e. Passerelles	<input type="text"/> % <small>C11H0107</small>
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> % <small>C11H0108</small>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

5. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs de transport actif que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
a. Voies et pistes cyclables			
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> 000 \$ C11H0201	<input type="text"/> 000 \$ C11H0301	<input type="text"/> 000 \$ C11H0401
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> 000 \$ C11H0202	<input type="text"/> 000 \$ C11H0302	<input type="text"/> 000 \$ C11H0402
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text"/> 000 \$ C11H0203	<input type="text"/> 000 \$ C11H0303	<input type="text"/> 000 \$ C11H0403
Total des voies et pistes cyclables	<input type="text"/> 000 \$ C11H0204	<input type="text"/> 000 \$ C11H0304	<input type="text"/> 000 \$ C11H0404
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> 000 \$ C11H0205	<input type="text"/> 000 \$ C11H0305	<input type="text"/> 000 \$ C11H0405
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> 000 \$ C11H0206	<input type="text"/> 000 \$ C11H0306	<input type="text"/> 000 \$ C11H0406
d. Trottoirs	<input type="text"/> 000 \$ C5H13106	<input type="text"/> 000 \$ C5H13206	<input type="text"/> 000 \$ C5H13306
e. Passerelles	<input type="text"/> 000 \$ C1H16105	<input type="text"/> 000 \$ C1H16205	<input type="text"/> 000 \$ C1H16305
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> 000 \$ C1H0207	<input type="text"/> 000 \$ C1H0307	<input type="text"/> 000 \$ C1H0407
Total de toutes les autres voies	<input type="text"/> 000 \$ C1H0208	<input type="text"/> 000 \$ C1H0308	<input type="text"/> 000 \$ C1H0408

6. En 2022, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs de transport dans les catégories suivantes?
Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue.
Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année.
Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

a. Voies et pistes cyclables

a1. Voies cyclables à haut niveau de confort

C11H2202

- ¹ **Oui** - nouveaux actifs de voies cyclables à haut niveau de confort acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des voies cyclables à haut niveau de confort

C11H2102

- ² **Non** - aucun nouvel actif de voies cyclables à haut niveau de confort acquis en **2022**

a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen

C11H2203

- ¹ **Oui** - nouveaux actifs de voies cyclables à un niveau de confort moyen acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des voies cyclables à un niveau de confort moyen

C11H2103

- ² **Non** - aucun nouvel actif de voies cyclables à un niveau de confort moyen acquis en **2022**

a3. Voies cyclables à faible niveau de confort

C11H2204

- ¹ **Oui** - nouveaux actifs de voies cyclables à faible niveau de confort acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des voies cyclables à faible niveau de confort

C11H2104

- ² **Non** - aucun nouvel actif de voies cyclables à faible niveau de confort acquis en **2022**

b. Sentiers pavés

Exclut les voies cyclables.

C11H2205

- ¹ **Oui** - nouveaux actifs de sentiers pavés acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des sentiers pavés

C11H2105

- ² **Non** - aucun nouvel actif de sentiers pavés acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

c. Pistes non pavées

C11H2206

- Oui** - nouveaux actifs de pistes non pavées acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des pistes non pavées

C11H2106

- Non** - aucun nouvel actif de pistes non pavées acquis en **2022**

d. Trottoirs

C5H15206

- Oui** - nouveaux actifs de trottoirs acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des trottoirs

C5H15106

- Non** - aucun nouvel actif de trottoirs acquis en **2022**

e. Passerelles

C1H18205

- Oui** - nouveaux actifs de passerelles acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des passerelles

C1H18105

- Non** - aucun nouvel actif de passerelles acquis en **2022**

f. Tunnels pour piétons

C11H2207

- Oui** - nouveaux actifs de tunnels pour piétons acquis en **2022**



Durée de vie utile prévue des tunnels pour piétons

C11H2107

- Non** - aucun nouvel actif de tunnels pour piétons acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Votre organisation dispose-t-elle de renseignements géographiques sur les systèmes de transport actif?

C11H3100

1 Oui

➤ Veuillez fournir les renseignements suivants

Type de renseignement

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Pistes (non pavées)

C11H3101

1 Sentiers pavés

C11H3102

1 Trottoir

C11H3103

1 Pistes cyclables

C11H3104

1 Autres

C11H3105

➤ Précisez d'autres types de renseignement

C11H3106

Format de données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Shapefile

C11H3107

1 KML ou KMZ

C11H3108

1 Image de carte statique (PDF ou JPG)

C11H3109

1 Excel ou CSV

C11H3110

1 JSON

C11H3111

1 GEOJSON

C11H3112

1 Autres

C11H3113

➤ Précisez d'autres formats de données

C11H3114

Fréquence des mises à jour de données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Hebdomadaire

C11H3115

1 Mensuelles

C11H3116

1 Trimestrielle

C11H3117

1 Annuelle

C11H3118

1 Autres

C11H3119

Précisez d'autres fréquences

C11H3120

Date de la dernière mise à jour

A	A	A	A

M	M

J	J

C11H3121

Plateforme, outil ou service public de partage des données

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Services Web (WMS, WFS)

C11H3122

1 Application Web

C11H3123

1 Portail de données

C11H3124

1 Autres

C11H3125

Précisez d'autres outils de partage

C11H3126

Veuillez fournir les URL ou les liens (le cas échéant)

C11H3127

1 Non

8. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport actif?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12311

1 Oui

➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs de transport actif est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11311

2 Non

➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs de transport actif?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13311

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

9. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14311

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

10. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01011

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00311

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 12.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00211

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Les **voies cyclables à haut niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu stressantes qui sont confortables pour la plupart des usagers. Elles comprennent les pistes cyclables sur chaussée longeant les voies principales, des vélorues et des pistes cyclables en site propre.

Les **voies cyclables à un niveau de confort moyen** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu à moyennement stressantes qui sont jugées confortables pour une partie des usagers. Les sentiers polyvalents hors route appartiennent à cette catégorie. Ces sentiers polyvalents, qui sont partagés par les piétons et les usagers d'autres modes de transport actif, sont situés le long d'une chaussée ou dans un corridor indépendant.

Les **voies cyclables à faible niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) très stressantes qui sont confortables pour peu d'usagers. L'aménagement typique de cette catégorie est une piste cyclable délimitée par une bande peinte au sol, qui incite les cyclistes à circuler sur des bandes peintes sur le sol de routes achalandées. Cette catégorie comprend aussi les voies partagées (sur lesquelles les cyclistes partagent la route avec des véhicules).

Sendiers pavés

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles (excluent les voies cyclables).

Pistes non pavées

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et non pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles.

Trottoirs

Ce sont des corridors pavés distincts adjacents à une route et réservés exclusivement aux piétons.

Passerelles

Voies de liaison étagées permettant de franchir un obstacle (tel qu'une route, une rivière, etc.) réservées exclusivement au transport actif (excluent les tunnels pour piétons).

Tunnels pour piétons

Ce sont des corridors intérieurs séparés par des dénivellations et réservés exclusivement aux piétons. Comptent les voies surélevées fermées comme les passerelles à piétons, mais excluent les ponts de transport actif à usage mixte, les passages supérieurs et les passages souterrains.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Définitions (suite)

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au cours de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 6

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 8

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit

Définitions (suite)

les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 10

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 11

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 12

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Infrastructures naturelles

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Infrastructures naturelles

1. Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Surface (mètres cubes)	Longeur (mètres)
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau			
a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés	<input type="text"/> C10B0101	<input type="text"/> C10B0201	
b. Zones humides et plaines inondables restaurées	<input type="text"/> C10B0102	<input type="text"/> C10B0202	
c. Jardins pluviaux	<input type="text"/> C10B0103	<input type="text"/> C10B0203	
d. Couverture du sol perméable	<input type="text"/> C10B0104	<input type="text"/> C10B0204	
e. Bassins d'infiltration	<input type="text"/> C10B0105	<input type="text"/> C10B0205	
f. Zones humides ou îles de traitement flottantes	<input type="text"/> C10B0106	<input type="text"/> C10B0206	
➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau			
g. Fossés végétalisés	<input type="text"/> C10B0108		<input type="text"/> C10B0208
h. Digues vivantes	<input type="text"/> C10B0110		<input type="text"/> C10B0210
i. Bandes de végétation filtrante	<input type="text"/> C10B0111		<input type="text"/> C10B0211
j. Zones tampons riveraines	<input type="text"/> C10B0112		<input type="text"/> C10B0212
k. Tranchées d'infiltration	<input type="text"/> C10B0113		<input type="text"/> C10B0213

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

Nombre	Surface (mètres cubes)	Longeur (mètres)
--------	---------------------------	---------------------

➤ **Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau**

I. Forêts urbaines	<input type="text"/> C10B0114	<input type="text"/> C10B0214	
m. Toitures vertes	<input type="text"/> C10B0115	<input type="text"/> C10B0215	
n. Jardins communautaires	<input type="text"/> C10B0117	<input type="text"/> C10B0217	
o. Prairies	<input type="text"/> C10B0118	<input type="text"/> C10B0218	
p. Murs vivants ou verts	<input type="text"/> C10B0119	<input type="text"/> C10B0219	
q. Corridors écologiques	<input type="text"/> C10B0120	<input type="text"/> C10B0220	

➤ **Tous les autres éléments ponctuels et linéaires**

r. Autres actifs linéaires	<input type="text"/> C10B0121	<input type="text"/> C10B0221	
s. Autres immobilisations ponctuelles	<input type="text"/> C10B0122	<input type="text"/> C10B0222	

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2. Pour les éléments suivants, quel pourcentage a été utilisé pour les approches d'infrastructure hybride?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

**Pourcentage
d'infrastructure
hybride**

➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau

- a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés

%
C10B0301

- b. Zones humides et plaines inondables restaurées

%
C10B0302

- c. Jardins pluviaux

%
C10B0303

- d. Couverture du sol perméable

%
C10B0304

- e. Bassins d'infiltration

%
C10B0305

- f. Zones humides ou îles de traitement flottantes

%
C10B0306

➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau

- g. Fossés végétalisés

%
C10B0308

- h. Digues vivantes

%
C10B0310

- i. Bandes de végétation filtrante

%
C10B0311

- j. Zones tampons riveraines

%
C10B0312

- k. Tranchées d'infiltration

%
C10B0313

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

**Pourcentage
d'infrastructure
hybride**

> Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau

I. Forêts urbaines	<input type="text"/> %
C10B0314	
m. Toitures vertes	<input type="text"/> %
C10B0315	
n. Jardins communautaires	<input type="text"/> %
C10B0317	
o. Prairies	<input type="text"/> %
C10B0318	
p. Murs vivants ou verts	<input type="text"/> %
C10B0319	
q. Corridors écologiques	<input type="text"/> %
C10B0320	

> Tous les autres éléments ponctuels et linéaires

r. Autres actifs linéaires	<input type="text"/> %
C10B0321	
s. Autres immobilisations ponctuelles	<input type="text"/> %
C10B0322	

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 3.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau						
a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés	<input type="text"/> C10C0101	<input type="text"/> C10C0201	<input type="text"/> C10C0301	<input type="text"/> C10C0401	<input type="text"/> C10C0501	<input type="text"/> C10C0601
b. Zones humides et plaines inondables restaurées	<input type="text"/> C10C0102	<input type="text"/> C10C0202	<input type="text"/> C10C0302	<input type="text"/> C10C0402	<input type="text"/> C10C0502	<input type="text"/> C10C0602
c. Jardins pluviaux	<input type="text"/> C10C0103	<input type="text"/> C10C0203	<input type="text"/> C10C0303	<input type="text"/> C10C0403	<input type="text"/> C10C0503	<input type="text"/> C10C0603
d. Couverture du sol perméable	<input type="text"/> C10C0104	<input type="text"/> C10C0204	<input type="text"/> C10C0304	<input type="text"/> C10C0404	<input type="text"/> C10C0504	<input type="text"/> C10C0604
e. Bassins d'infiltration	<input type="text"/> C10C0105	<input type="text"/> C10C0205	<input type="text"/> C10C0305	<input type="text"/> C10C0405	<input type="text"/> C10C0505	<input type="text"/> C10C0605
f. Zones humides ou îles de traitement flottantes	<input type="text"/> C10C0106	<input type="text"/> C10C0206	<input type="text"/> C10C0306	<input type="text"/> C10C0406	<input type="text"/> C10C0506	<input type="text"/> C10C0606
➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau						
g. Fossés végétalisés	<input type="text"/> C10C0108	<input type="text"/> C10C0208	<input type="text"/> C10C0308	<input type="text"/> C10C0408	<input type="text"/> C10C0508	<input type="text"/> C10C0608
h. Digues vivantes	<input type="text"/> C10C0110	<input type="text"/> C10C0210	<input type="text"/> C10C0310	<input type="text"/> C10C0410	<input type="text"/> C10C0510	<input type="text"/> C10C0610
i. Bandes de végétation filtrante	<input type="text"/> C10C0111	<input type="text"/> C10C0211	<input type="text"/> C10C0311	<input type="text"/> C10C0411	<input type="text"/> C10C0511	<input type="text"/> C10C0611
j. Zones tampons riveraines	<input type="text"/> C10C0112	<input type="text"/> C10C0212	<input type="text"/> C10C0312	<input type="text"/> C10C0412	<input type="text"/> C10C0512	<input type="text"/> C10C0612
k. Tranchées d'infiltration	<input type="text"/> C10C0113	<input type="text"/> C10C0213	<input type="text"/> C10C0313	<input type="text"/> C10C0413	<input type="text"/> C10C0513	<input type="text"/> C10C0613

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

➤ **Immobilisations ponctuelles
non relatives à l'eau**

I. Forêts urbaines	<input type="text"/> <i>C10C0114</i>	<input type="text"/> <i>C10C0214</i>	<input type="text"/> <i>C10C0314</i>	<input type="text"/> <i>C10C0414</i>	<input type="text"/> <i>C10C0514</i>	<input type="text"/> <i>C10C0614</i>
m. Toitures vertes	<input type="text"/> <i>C10C0115</i>	<input type="text"/> <i>C10C0215</i>	<input type="text"/> <i>C10C0315</i>	<input type="text"/> <i>C10C0415</i>	<input type="text"/> <i>C10C0515</i>	<input type="text"/> <i>C10C0615</i>
n. Jardins communautaires	<input type="text"/> <i>C10C0117</i>	<input type="text"/> <i>C10C0217</i>	<input type="text"/> <i>C10C0317</i>	<input type="text"/> <i>C10C0417</i>	<input type="text"/> <i>C10C0517</i>	<input type="text"/> <i>C10C0617</i>
o. Prairies	<input type="text"/> <i>C10C0118</i>	<input type="text"/> <i>C10C0218</i>	<input type="text"/> <i>C10C0318</i>	<input type="text"/> <i>C10C0418</i>	<input type="text"/> <i>C10C0518</i>	<input type="text"/> <i>C10C0618</i>
p. Murs vivants ou verts	<input type="text"/> <i>C10C0119</i>	<input type="text"/> <i>C10C0219</i>	<input type="text"/> <i>C10C0319</i>	<input type="text"/> <i>C10C0419</i>	<input type="text"/> <i>C10C0519</i>	<input type="text"/> <i>C10C0619</i>
q. Corridors écologiques	<input type="text"/> <i>C10C0120</i>	<input type="text"/> <i>C10C0220</i>	<input type="text"/> <i>C10C0320</i>	<input type="text"/> <i>C10C0420</i>	<input type="text"/> <i>C10C0520</i>	<input type="text"/> <i>C10C0620</i>

➤ **Tous les autres éléments
ponctuels et linéaires**

r. Autres actifs linéaires	<input type="text"/> <i>C10C0121</i>	<input type="text"/> <i>C10C0221</i>	<input type="text"/> <i>C10C0321</i>	<input type="text"/> <i>C10C0421</i>	<input type="text"/> <i>C10C0521</i>	<input type="text"/> <i>C10C0621</i>
s. Autres immobilisations ponctuelles	<input type="text"/> <i>C10C0122</i>	<input type="text"/> <i>C10C0222</i>	<input type="text"/> <i>C10C0322</i>	<input type="text"/> <i>C10C0422</i>	<input type="text"/> <i>C10C0522</i>	<input type="text"/> <i>C10C0622</i>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS
COPIE POUR RAPPORTER

4. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau						
a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés	% C10F0101	% C10F0201	% C10F0301	% C10F0401	% C10F0501	% C10F0601
b. Zones humides et plaines inondables restaurées	% C10F0102	% C10F0202	% C10F0302	% C10F0402	% C10F0502	% C10F0602
c. Jardins pluviaux	% C10F0103	% C10F0203	% C10F0303	% C10F0403	% C10F0503	% C10F0603
d. Couverture du sol perméable	% C10F0104	% C10F0204	% C10F0304	% C10F0404	% C10F0504	% C10F0604
e. Bassins d'infiltration	% C10F0105	% C10F0205	% C10F0305	% C10F0405	% C10F0505	% C10F0605
f. Zones humides ou îles de traitement flottantes	% C10F0106	% C10F0206	% C10F0306	% C10F0406	% C10F0506	% C10F0606
➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau						
g. Fossés végétalisés	% C10F0108	% C10F0208	% C10F0308	% C10F0408	% C10F0508	% C10F0608
h. Digues vivantes	% C10F0110	% C10F0210	% C10F0310	% C10F0410	% C10F0510	% C10F0610
i. Bandes de végétation filtrante	% C10F0111	% C10F0211	% C10F0311	% C10F0411	% C10F0511	% C10F0611
j. Zones tampons riveraines	% C10F0112	% C10F0212	% C10F0312	% C10F0412	% C10F0512	% C10F0612
k. Tranchées d'infiltration	% C10F0113	% C10F0213	% C10F0313	% C10F0413	% C10F0513	% C10F0613

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ **Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau**

I. Forêts urbaines	% C10F0114	% C10F0214	% C10F0314	% C10F0414	% C10F0514	% C10F0614
m. Toitures vertes	% C10F0115	% C10F0215	% C10F0315	% C10F0415	% C10F0515	% C10F0615
n. Jardins communautaires	% C10F0117	% C10F0217	% C10F0317	% C10F0417	% C10F0517	% C10F0617
o. Prairies	% C10F0118	% C10F0218	% C10F0318	% C10F0418	% C10F0518	% C10F0618
p. Murs vivants ou verts	% C10F0119	% C10F0219	% C10F0319	% C10F0419	% C10F0519	% C10F0619
q. Corridors écologiques	% C10F0120	% C10F0220	% C10F0320	% C10F0420	% C10F0520	% C10F0620

➤ **Tous les autres éléments ponctuels et linéaires**

r. Autres actifs linéaires	% C10F0121	% C10F0221	% C10F0321	% C10F0421	% C10F0521	% C10F0621
s. Autres immobilisations ponctuelles	% C10F0122	% C10F0222	% C10F0322	% C10F0422	% C10F0522	% C10F0622

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

5. Au **31 décembre 2022**, pour quels services communautaires parmi les suivants votre organisation utilisait-t-elle des infrastructures naturelles?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

- Résilience aux changements climatiques
C10F0701
- Accès accru à la nature
C10F0702
- Amélioration de la qualité de l'environnement
C10F0703
- Amélioration de la biodiversité
C10F0704
- Atténuation des changements climatiques
C10F0705
- Autres
C10F0706

↳ Précisez d'autres services communautaires

C10F0707

6. Au **31 décembre 2022**, à quels risques climatiques parmi les suivants votre organisation utilisait-t-elle des infrastructures naturelles pour y faire face?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

- Inondations
C10F0708
- Érosion côtière
C10F0709
- Pluies ou précipitations extrêmes
C10F0710
- Chaleur extrême
C10F0711
- Feux de forêt
C10F0712
- Autres
C10F0713

↳ Précisez d'autres risques climatiques

C10F0714

7. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs aux infrastructures naturelles que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
> Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau			
a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés	<input type="text"/> 000 \$ C10H0101	<input type="text"/> 000 \$ C10H0201	<input type="text"/> 000 \$ C10H0301
b. Zones humides et plaines inondables restaurées	<input type="text"/> 000 \$ C10H0102	<input type="text"/> 000 \$ C10H0202	<input type="text"/> 000 \$ C10H0302
c. Jardins pluviaux	<input type="text"/> 000 \$ C10H0103	<input type="text"/> 000 \$ C10H0203	<input type="text"/> 000 \$ C10H0303
d. Couverture du sol perméable	<input type="text"/> 000 \$ C10H0104	<input type="text"/> 000 \$ C10H0204	<input type="text"/> 000 \$ C10H0304
e. Bassins d'infiltration	<input type="text"/> 000 \$ C10H0105	<input type="text"/> 000 \$ C10H0205	<input type="text"/> 000 \$ C10H0305
f. Zones humides ou îles de traitement flottantes	<input type="text"/> 000 \$ C10H0106	<input type="text"/> 000 \$ C10H0206	<input type="text"/> 000 \$ C10H0306
Total des immobilisations ponctuelles relatives à l'eau	<input type="text"/> 000 \$ C10H0108	<input type="text"/> 000 \$ C10H0208	<input type="text"/> 000 \$ C10H0308
> Actifs linéaires relatifs à l'eau			
g. Fossés végétalisés	<input type="text"/> 000 \$ C10H0109	<input type="text"/> 000 \$ C10H0209	<input type="text"/> 000 \$ C10H0309
h. Digues vivantes	<input type="text"/> 000 \$ C10H0111	<input type="text"/> 000 \$ C10H0211	<input type="text"/> 000 \$ C10H0311
i. Bandes de végétation filtrante	<input type="text"/> 000 \$ C10H0112	<input type="text"/> 000 \$ C10H0212	<input type="text"/> 000 \$ C10H0312

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
j. Zones tampons riveraines	000 \$ C10H0113	000 \$ C10H0213	000 \$ C10H0313
k. Tranchées d'infiltration	000 \$ C10H0114	000 \$ C10H0214	000 \$ C10H0314
Total des actifs linéaires relatifs à l'eau	000 \$ C10H0115	000 \$ C10H0215	000 \$ C10H0315
> Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau			
I. Forêts urbaines	000 \$ C10H0116	000 \$ C10H0216	000 \$ C10H0316
m. Toitures vertes	000 \$ C10H0117	000 \$ C10H0217	000 \$ C10H0317
n. Jardins communautaires	000 \$ C10H0119	000 \$ C10H0219	000 \$ C10H0319
o. Prairies	000 \$ C10H0120	000 \$ C10H0220	000 \$ C10H0320
p. Murs vivants ou verts	000 \$ C10H0121	000 \$ C10H0221	000 \$ C10H0321
q. Corridors écologiques	000 \$ C10H0122	000 \$ C10H0222	000 \$ C10H0322
Total des immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau	000 \$ C10H0123	000 \$ C10H0223	000 \$ C10H0323
> Tous les autres éléments ponctuels et linéaires			
r. Autres actifs linéaires	000 \$ C10H0124	000 \$ C10H0224	000 \$ C10H0324
s. Autres immobilisations ponctuelles	000 \$ C10H0125	000 \$ C10H0225	000 \$ C10H0325
Total de tous les autres éléments ponctuels et linéaires	000 \$ C10H0126	000 \$ C10H0226	000 \$ C10H0326

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

8. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12310

1 Oui

➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11310

2 Non

➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13310

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

9. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14310

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

10. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01010

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00310

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 12.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00210

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Définitions

Question 1

Les **infrastructures naturelles** utilisent des caractéristiques et des matériaux d'écosystème préservés, restaurés ou améliorés (**p. ex.** l'eau, la végétation, le sable et la pierre, les milieux humides, les forêts) pour fournir des services communautaires et des résultats d'infrastructures bénéfiques tels que la résilience climatique, la qualité de l'environnement, l'accès à la nature, l'amélioration de la biodiversité, et l'atténuation des changements climatiques.

Elles peuvent également comprendre des matériaux d'ingénierie d'infrastructure grise pour améliorer ou soutenir les infrastructures naturelles ou l'utilisation des processus écosystémiques (**p. ex.** les toits verts, les biefs, les jardins de pluie) afin de fournir des services d'infrastructure, ou d'adapter les infrastructures aux effets des changements climatiques et à l'atténuation liée au climat (**p. ex.** l'augmentation des précipitations, des tempêtes, des marées et de la chaleur extrême et la dégradation du pergelisol).

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau :

Les **bassins d'eaux pluviales naturalisés** sont des bassins d'eaux pluviales construits qui sont conçus pour imiter l'apparence et la fonction d'une zone humide naturelle grâce à l'incorporation d'espèces végétales indigènes et de principes de conception naturelle.

Les **zones humides et les plaines inondables restaurées** sont immergées ou imbibées d'eau — de façon permanente ou temporaire — et sont caractérisées par des plantes adaptées aux sols saturés. Les zones humides comprennent les marais d'eau douce et d'eau salée, les marais boisés, les tourbières, les forêts inondées de façon saisonnière, les marécages sois toute zone terrestre qui peut conserver l'eau suffisamment longtemps pour permettre aux plantes et aux sols des zones humides de se développer.

Les **jardins pluviaux** sont de petites zones de plantations immergées et peu profondes qui recueillent les eaux de ruissellement des toits, des rues et des trottoirs. Également connus sous le nom de cellules de bioérosion, ils sont conçus pour imiter la façon dont l'eau s'écoule naturellement sur le sol et la façon dont elle est absorbée par celui-ci, afin de réduire la pollution des eaux pluviales.

La **couverture du sol perméable**, aussi connue sous le nom de pavage perméable, absorbe, traite ou stocke l'eau de pluie là où elle tombe. Elle peut être constituée de béton perméable, d'asphalte poreux ou de pavés à emboîtement perméables.

Les **bassins d'infiltration** sont des retenues créées par excavation ou par la création de bermes ou de petits barrages. Ils ont généralement un fond plat, sans exutoire, et sont conçus pour stocker temporairement les eaux de ruissellement provenant des zones de drainage adjacentes.

Les **zones humides** ou îles de traitement flottantes sont de petites plateformes artificielles qui permettent aux plantes aquatiques de pousser dans des eaux généralement trop profondes pour elles.

Actifs linéaires relatifs à l'eau :

Les **fossés végétalisés** sont essentiellement des jardins pluviaux placés dans des espaces longs et étroits tels que l'espace entre un trottoir et une bordure.

Les **digues vivantes** sont des systèmes de dunes et de plages qui imitent la nature et réagissent à l'évolution du niveau de la mer, offrant ainsi des solutions moins coûteuses pour gérer les inondations côtières.

Les **bandes de végétation filtrante** sont des zones de terre couvertes de végétaux qui sont conçues pour recueillir les eaux de ruissellement sous forme d'écoulement en nappe provenant d'un aménagement en amont.

Les **zones tampons riveraines** sont la végétation naturelle qui s'étend de la rive du cours d'eau jusqu'à la zone riveraine. La zone de végétation sert de tampon aux polluants qui pénètrent dans un cours d'eau par le ruissellement. Elle permet de contrôler l'érosion et fournit un habitat et un apport de nutriments au cours d'eau.

Les **tranchées d'infiltration** sont des fossés peu profonds (2 à 10 pieds de profondeur) creusés dans des sols relativement perméables qui ont été remblayés de pierres pour former un réservoir souterrain.

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau :

Les **forêts urbaines** sont l'ensemble des arbres, des forêts et de la végétation connexe qui poussent à l'intérieur ou à proximité des villes et des communautés.

Les **toitures vertes** sont des espaces clos de végétation, à savoir des arbres, des arbustes, des cultures ou des herbes, plantés au sommet d'une structure construite par l'homme.

Les **parcs** sont des zones gérées pour la protection des écosystèmes et les loisirs.

Les **jardins communautaires** sont des sites exploités par des membres d'une communauté ou organisation communautaire où des terrains appartenant à la municipalité sont utilisés pour la culture de produits alimentaires, de fleurs et de plantes indigènes à des fins non lucratives sur des parcelles individuelles ou partagées situées sur des terrains appartenant à l'État.

Les **prairies** sont généralement des zones d'herbe ouvertes et continues, assez plates.

Les **murs vivants ou verts** sont des systèmes de murs verticaux végétalisés avec irrigation (jardins verticaux autosuffisants).

Les **corridors écologiques** sont d'étroites parcelles d'habitat qui relient deux parcelles plus grandes entourées d'une matrice sans habitat, facilitant ainsi les déplacements des animaux et la dispersion des plantes et d'autres organismes.

Définitions (suite)

Question 2

Les **infrastructures hybrides** intègrent des éléments d'infrastructures grises pour améliorer ou soutenir les infrastructures naturelles et l'utilisation des processus écosystémiques.

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 5

Résilience aux changements climatiques

La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des risques liés au climat à se préparer, à s'adapter, à se transformer et à se remettre des effets découlant d'un risque en temps opportun et de manière efficace.

Accès accru à la nature

Création de nouveaux espaces bleus ou verts accessibles au public ou augmentation de la disponibilité ou de la taille des espaces naturels existants et accessibles au public, ainsi que d'autres améliorations visant à favoriser les interactions positives entre les divers utilisateurs de la communauté et la nature.

Amélioration de la qualité de l'environnement

L'efficacité ou la productivité des systèmes naturels et des écosystèmes afin de fournir aux humains et aux communautés des avantages tels qu'un air pur et une eau propre.

Définitions (suite)

Amélioration de la biodiversité

Amélioration ou conservation des écosystèmes, et amélioration de la qualité, de la quantité et des processus des écosystèmes, **y compris** leurs éléments constitutifs formant la structure et la fonction des écosystèmes, tels que les animaux et les plantes.

Atténuation des changements climatiques

Interventions intentionnelles visant à limiter ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à stocker et à piéger le carbone en utilisant des processus naturels et écosystémiques, ainsi que l'utilisation des caractéristiques écologiques et hybrides, afin de réduire la demande de processus émetteurs de carbone.

Question 6

Risques climatiques

Une **inondation** est un débordement d'eau sur un terrain normalement sec.

L'**érosion côtière** est le processus par lequel l'élévation locale du niveau de la mer, la forte action des vagues et les inondations côtières usent ou emportent des roches, la terre ou le sable le long de la côte.

Les **pluies ou précipitations extrêmes** désignent les cas où la quantité de pluie ou de neige tombée en un lieu donné dépasse considérablement la normale.

La **chaleur extrême** est définie comme une température moyenne comprise entre 31 °C et 33 °C le jour et entre 16 °C et 20 °C la nuit pendant trois jours consécutifs.

Les **feux de forêt** sont des incendies non planifiés — **y compris** les incendies non autorisés causés par l'homme — se produisant sur des terres forestières ou des pâturages, brûlant de la végétation forestière, de l'herbe, des broussailles, des maquis, des tourbières, ou des feux dirigés allumés en vertu d'une réglementation et qui se propagent au-delà de la zone autorisée pour le brûlage.

Question 7

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 8

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 10

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 11

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 12

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Refuges et services aux sans-abri

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

**Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Refuges et services aux sans-abri

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri de votre organisation?

Inclure les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Déclarez en fonction de l'usage principal de l'immeuble (lorsque les immeubles sont utilisés à des fins multiples).

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'immeubles	Nombre de lits dans les immeubles
➤ Refuges et services aux sans-abri		
a. Refuges d'urgence	<input type="text" value="C12B02101"/>	<input type="text" value="C12B02201"/>
b. Refuges transitoires	<input type="text" value="C12B02102"/>	<input type="text" value="C12B02202"/>
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text" value="C12B02103"/>	<input type="text" value="C12B02203"/>
d. Autres services aux sans-abri non classés ailleurs	<input type="text" value="C12B02104"/>	<input type="text" value="C12B02204"/>

*NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER*

- 2.** Au **31 décembre 2022**, combien d'entités du secteur privé ou public étaient financées par votre organisation pour exploiter des actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri?

Inclure les immeubles détenus, exploités ou gérés par votre organisation ou par d'autres organisations (**p. ex.** des organisations du secteur privé ou des organisations non gouvernementales) avec le financement fourni par votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » si votre organisation n'a fourni aucun financement à des organisations (privées ou publiques) pour l'exploitation de refuges ou de services destinés aux sans-abri.

		Nombre d'organisations ayant reçu du financement	Montant du financement (milliers de \$CAN)
➤ Refuges et services aux sans-abri			
a.	Refuges d'urgence	<input type="text" value="C12B0101"/>	<input type="text" value="C12B0201"/> 000 \$
b.	Refuges transitoires	<input type="text" value="C12B0102"/>	<input type="text" value="C12B0202"/> 000 \$
c.	Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text" value="C12B0103"/>	<input type="text" value="C12B0203"/> 000 \$
d.	Autres services aux sans-abri non classés ailleurs	<input type="text" value="C12B0104"/>	<input type="text" value="C12B0204"/> 000 \$

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER

- 3.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2022	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Refuges et services aux sans-abri						
a. Refuges d'urgence	<input type="text"/> <i>C12C0101</i>	<input type="text"/> <i>C12C0201</i>	<input type="text"/> <i>C12C0301</i>	<input type="text"/> <i>C12C0401</i>	<input type="text"/> <i>C12C0501</i>	<input type="text"/> <i>C12C0601</i>
b. Refuges transitoires	<input type="text"/> <i>C12C0102</i>	<input type="text"/> <i>C12C0202</i>	<input type="text"/> <i>C12C0302</i>	<input type="text"/> <i>C12C0402</i>	<input type="text"/> <i>C12C0502</i>	<input type="text"/> <i>C12C0602</i>
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text"/> <i>C12C0103</i>	<input type="text"/> <i>C12C0203</i>	<input type="text"/> <i>C12C0303</i>	<input type="text"/> <i>C12C0403</i>	<input type="text"/> <i>C12C0503</i>	<input type="text"/> <i>C12C0603</i>
d. Autres services aux sans-abri non classés ailleurs	<input type="text"/> <i>C12C0104</i>	<input type="text"/> <i>C12C0204</i>	<input type="text"/> <i>C12C0304</i>	<input type="text"/> <i>C12C0404</i>	<input type="text"/> <i>C12C0504</i>	<input type="text"/> <i>C12C0604</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

4. En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Refuges et services aux sans-abri						
a. Refuges d'urgence	% C12F0101	% C12F0201	% C12F0301	% C12F0401	% C12F0501	% C12F0601
b. Refuges transitoires	% C12F0102	% C12F0202	% C12F0302	% C12F0402	% C12F0502	% C12F0602
c. Refuges pour victimes de violence familiale	% C12F0103	% C12F0203	% C12F0303	% C12F0403	% C12F0503	% C12F0603
d. Autres services aux sans-abri non classés ailleurs	% C12F0104	% C12F0204	% C12F0304	% C12F0404	% C12F0504	% C12F0604

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en **2022** pour les actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement réel (milliers de \$CAN)
➤ Refuges et services aux sans-abri			
a. Refuges d'urgence	<input type="text"/> 000 \$ C12H0101	<input type="text"/> 000 \$ C12H0201	<input type="text"/> 000 \$ C12H0301
b. Refuges transitoires	<input type="text"/> 000 \$ C12H0102	<input type="text"/> 000 \$ C12H0202	<input type="text"/> 000 \$ C12H0302
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text"/> 000 \$ C12H0103	<input type="text"/> 000 \$ C12H0203	<input type="text"/> 000 \$ C12H0303
Total des refuges	<input type="text"/> 000 \$ C12H0104	<input type="text"/> 000 \$ C12H0204	<input type="text"/> 000 \$ C12H0304
d. Autres services aux sans-abri non classés ailleurs	<input type="text"/> 000 \$ C12H0105	<input type="text"/> 000 \$ C12H0205	<input type="text"/> 000 \$ C12H0305
Total des services aux sans-abri	<input type="text"/> 000 \$ C12H0106	<input type="text"/> 000 \$ C12H0206	<input type="text"/> 000 \$ C12H0306

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. En **2022**, votre organisation a-t-elle acquis ou mis en service de nouveaux actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri dans les catégories suivantes? Pour les nouveaux actifs acquis, veuillez indiquer la durée de vie utile prévue. Indiquez la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs acquis ou mis en service au cours de l'année. Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

➤ Refuges et services aux sans-abri

a. Refuges d'urgence

C12H2201

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de refuges d'urgence acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des refuges d'urgence

C12H2101

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de refuges d'urgence acquis en **2022**

b. Refuges transitoires

C12H2202

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de refuges transitoires acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des refuges transitoires

C12H2102

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de refuges transitoires acquis en **2022**

c. Refuges pour victimes de violence familiale

C12H2203

- 1 **Oui** - nouveaux actifs de refuges pour victimes de violence familiale acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des refuges pour victimes de violence familiale

C12H2103

- 2 **Non** - aucun nouvel actif de refuges pour victimes de violence familiale acquis en **2022**

d. Autres services aux sans-abri non classés ailleurs

C12H2204

- 1 **Oui** - nouveaux actifs d'autres services aux sans-abri non classés ailleurs acquis en **2022**

↳ Durée de vie utile prévue des autres services aux sans-abri non classés ailleurs

C12H2104

- 2 **Non** - aucun nouvel actif d'autres services aux sans-abri non classés ailleurs acquis en **2022**

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12312

1 Oui

➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11312

2 Non

➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13312

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

8. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les refuges et les services aux sans-abri?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14312

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

9. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les refuges et les services aux sans-abri?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01012

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 10.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les refuges et les services aux sans-abri?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00312

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les refuges et les services aux sans-abri?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00212

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Refuges d'urgence

Des établissements qui fournissent un hébergement temporaire à court terme (généralement moins de trois mois) aux personnes et aux familles sans abri. Il peut **inclure** ou non d'autres services tels que de la nourriture, des vêtements ou des services de conseil. Les utilisateurs du service n'ont rien à débourser et il n'est pas nécessaire d'être orienté ou de faire une demande d'inscription pour accéder au service. Des services de conseil, de traitement et d'autres services de soutien peuvent être proposés aux personnes qui accèdent au service, mais leur participation n'est pas obligatoire.

Refuges transitoires

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire qui se distingue des refuges d'urgence par une plus longue durée de séjour et une plus grande variété de services de soutien offerts aux clients. Le refuge transitoire est une étape intermédiaire entre le refuge d'urgence et le logement permanent. Les services de soutien aident les clients à acquérir la stabilité et l'autonomie nécessaires pour conserver un logement permanent. La durée du séjour va de 3 mois à 3 ans.

Centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire aux personnes seules ou avec des enfants à charge fuyant la violence familiale. Ce type de refuge peut servir de centre de crise, de logement transitoire ou de logement de deuxième étape, c'est-à-dire des unités conçues pour leur fournir un hébergement transitoire lorsqu'ils décident de ne pas retourner au domicile familial.

Autres services aux sans-abri non classés ailleurs

Établissement qui fournit des services aux personnes et aux familles sans abri, à l'exclusion des services d'hébergement fournis dans les refuges d'urgence, les refuges transitoires et les centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques.

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 6

La durée de vie utile prévue d'un actif correspond à la durée de vie utile ou productive de l'actif au moment de son acquisition, indépendamment de sa durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Include les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.

Exclude l'achat ou l'acquisition d'actifs d'occasion (actifs existants acquis auprès d'une autre organisation), les transferts de propriété et les améliorations et renouvellements d'actifs.

Question 7

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 9

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Définitions (suite)

Question 10

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 11

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2022

Logements sociaux et abordables publics

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 1-833-977-8287.

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Déclarez les distances ou longueurs en kilomètres.
- Déclarez les comptes en entier.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Logements sociaux et abordables publics

1. Au **31 décembre 2022**, quel était l'inventaire final des stocks d'immeubles à logements et de logements sociaux et abordables publics de votre organisation?

Include les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'immeubles	Nombre de logements dans les immeubles
a. Maisons individuelles non attenantes	<input type="text"/> C9B01101	<input type="text"/> C9B01201
b. Maisons jumelées Include les logements en duplex et en triplex.	<input type="text"/> C9B01102	<input type="text"/> C9B01202
c. Maisons en rangée c.-à-d. un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble	<input type="text"/> C9B01103	<input type="text"/> C9B01203
d. Immeubles d'appartements (moins de cinq étages)	<input type="text"/> C9B01104	<input type="text"/> C9B01204
e. Immeubles d'appartements (cinq étages ou plus)	<input type="text"/> C9B01105	<input type="text"/> C9B01205

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

2. Au 31 décembre **2022**, quel pourcentage des stocks d'immeubles à logements sociaux et abordables publics de votre organisation était à accès sans obstacles?

Inclure les immeubles ayant une entrée et une voie de circulation sans obstacle.

	Pourcentage du nombre total d'immeubles
a. Maisons individuelles non attenantes	<input type="text"/> % C9G18101
b. Maisons jumelées Inclure les logements en duplex et en triplex.	<input type="text"/> % C9G18102
c. Maisons en rangée c.-à-d. un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble	<input type="text"/> % C9G18103
d. Immeubles d'appartements (moins de cinq étages)	<input type="text"/> % C9G18104
e. Immeubles d'appartements (cinq étages ou plus)	<input type="text"/> % C9G18105

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

3. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12308

1 Oui



➤ **À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics est-il mis à jour?**

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11308

2 Non



➤ **À quel moment votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics?**

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13308

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14308

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

5. En **2022**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01008

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00308

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

7. Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00208

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Le **logement social et abordable public**, aux fins de la présente enquête, renvoie aux logements publics visant à fournir un logement abordable, sécuritaire et supervisé aux ménages à revenu faible ou moyen.

Include les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Exclude les refuges et les services pour les sans-abri.

Les types d'**immeubles à logements sociaux et abordables publics** comprennent les suivants :

Maison individuelle non attenante

Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

Maison jumelée

Un de deux logements unis côté à côté (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Les deux logements unis sont entourés d'espaces libres. **Include** les duplex, les triplex et les duplex jumelés.

Maison en rangée

Un logement dans une rangée d'au moins trois logements côté à côté (ou parfois unis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais qui n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble.

Immeuble d'appartements (moins de cinq étages)

Un immeuble qui a moins de cinq étages.

Immeuble d'appartements (cinq étages ou plus)

Une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

Question 2

Déclarez le pourcentage d'immeubles à logements sociaux et abordables détenus par votre organisation qui ont des aménagements d'accès sans obstacles.

Accès sans obstacles

L'absence d'obstacles en logement social et abordable qui permet à une personne ayant une incapacité physique ou sensorielle d'accéder de façon sécuritaire aux immeubles et d'en utiliser les services et installations.

Include les immeubles ayant une entrée sans obstacles et un parcours sans obstacles.

Entrée fait référence à un point d'entrée donnant accès à l'immeuble et inclut l'allée d'approche, l'accès vertical donnant sur le palier de la porte d'entrée, le palier de la porte d'entrée lui-même, les vestibules (si fournis), et la ou les portes d'entrée.

Parcours sans obstacles fait référence aux entrées et issues de l'immeuble; aux chemins de circulation à l'intérieur de l'immeuble; l'orientation particulière et les panneaux indicateurs; ainsi que des éléments internes de l'immeuble tels que des portes automatiques et plus larges.

Question 3

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 5

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 6

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 7

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.